

Mém' ORENS

MARS-AVRIL 2018 | N° 241

En supplément dans ce numéro,
notre bilan municipal :
4 années d'actions.



Dossier : Assurer une meilleure sécurité
dans notre commune

CONTACTS



Hôtel de Ville : 05 61 39 00 00
Mairie ouverte du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence week-end :
samedi de 8 h 30 à 12 h

Services municipaux

Affaires générales (État civil)	05 61 39 54 27
	05 61 39 54 28
Médiathèque	05 61 39 27 39
CCAS	05 61 39 54 05
Centre technique municipal (CTM)	05 61 14 80 00
Cohésion sociale	05 61 39 54 05
Communication	05 61 39 54 30
Culture	05 61 39 56 68
Environnement	05 61 39 54 01
École de musique	05 61 39 13 34
Enfance-Scolaire	05 61 14 88 52
Espace Altigone	05 61 39 17 39
Guichet Famille	05 61 14 88 72
Maison de la Petite Enfance	05 61 39 54 25
Maison de retraite Labouilhe	05 62 88 44 88
Maison des Associations	05 61 14 88 41
Police municipale	05 61 39 54 41
Relations Entreprises Emploi PLIE	05 61 39 54 02
Services Techniques	05 61 14 88 57
Sport Animation Vie associative	05 61 14 88 41
Transports Scolaires	05 61 14 88 63
Urbanisme	05 61 14 88 44

Numéros utiles

Agence postale Catala	05 61 54 78 74
Amicale laïque	05 61 39 18 59
CAF	08 10 25 31 10
Centre aéré	05 61 81 74 77
Collège René Cassin	05 61 00 94 20
Collège Jacques Prévert	05 61 39 01 01
CPAM	36 46
Eau, assainissement	05 16 63 01 21
Eau potable	0 977 401 138
École maternelle Catala	05 61 20 95 78
École maternelle du Corail	05 62 24 87 43
École maternelle Henri Puis	05 61 39 81 29
École primaire Catala	05 61 20 81 34
École primaire du Corail	05 62 24 87 62
École primaire Henri Puis	05 61 39 81 57
ERDF	09 69 32 15 15
Gaz naturel GRDF	0 800 47 33 33
Gendarmerie	05 62 88 45 80
La Poste	3631
Lycée Pierre-Paul Riquet	05 61 00 10 10
Maison des Solidarités (CD31)	05 61 24 92 20
Mix'Ados (Amicale laïque)	05 61 39 18 59
Médecins de garde	15
Pompiers	18
Piscine	05 61 39 91 76
Presbytère	05 61 39 20 72
SAMU	15
Service plaintes aéroport	
Lasbordes	05 61 80 12 73
Permanence des Conseillers départementaux :	
Sur RDV	05 34 33 32 10 / 05 34 33 32 58

Editorial de Madame le Maire P. 3

Vie Saint-Orennaise P. 4

Vie économique P. 14

En couverture P. 16

Vie sociale P. 18

Vie culturelle P. 20

Vie sportive P. 22

Coin des Scientifiques P. 24

Coin des Aînés P. 25

Agenda des manifestations P. 26

Mém'Orama P. 30

Tribunes libres P. 31



Conseil Municipal Enfants p.12



Dossier sécurité p.16 et 17



Festival Arts Numériques p.20



Des questions sur le développement de Saint-Orens ? La Maison des projets vous répond.

Accueil et information du public sur les grands projets urbains de la commune.
Ouvert les mardis et jeudis de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.
Rue des Sports
31650 Saint-Orens de Gameville
Courriel : maisonduprojet@mairie-saint-orens.fr
Tél : 07 52 67 67 34



Pharmacies de garde

Lundi et samedi : Toutes les pharmacies de Saint-Orens sont ouvertes. Pharmacies de garde dimanche et jours fériés : 3237 pour connaître la pharmacie la plus proche (Résogardes) (0,34 €/min).



Info Énergie

PERMANENCES INFO ÉNERGIE :
Une fois par mois, rendez-vous à prendre auprès de : SOLAGRO Espace Info Énergie
Tél. : 05 67 69 69 67.



Permanences ADIL 31

Association départementale d'Information Logement - Centre Technique Municipal
10, rue Négoco - Tél. : 05 61 14 80 00
Tous les 2^{èmes} mercredi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.



Collecte des déchets

Consulter le calendrier sur www.ville-saint-orens.fr
Renseignements : 0 800 749 774.
(appel gratuit depuis un poste fixe).



DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Les Saint-Orennaise peuvent toujours retirer gratuitement un conteneur sécurisé dans leur pharmacie. Pour plus d'information sur les autres lieux de collecte : <http://nous-collectons.dasri.fr/>
Dossier pris en charge par Mme Christelle Poirier, Conseillère municipale.



Permanence gratuite d'avocat

Sur RDV uniquement.
Tél : 05 61 39 00 00

Mém'Orens n° 241 (MARS-AVRIL 2018)

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens de Gameville
Directeur de la publication : Serge JOP, Adjoint au Maire en charge de la Communication.
Edition : Service Communication Tél. 05 61 39 54 34
Courriel : communication@mairie-saint-orens.fr
Conception *microsophia* 05 62 71 01 26 - Impression : imprimerie Ménard 05 61 00 37 00.
Distribution : Ville de Saint-Orens, tél. : 05 61 54 51 41 - Photos et illustrations : Service Communication
Pour paraître dans Mém'Orens, merci de nous adresser textes et photos 1 mois avant la date de parution.
Calendrier : Jan-Fév / Mars-Avril / Mai-Juin / Sept-Oct / Nov-Déc.

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Orennais,

La municipalité avance et vous rend compte de son action

Depuis 4 ans, notre équipe municipale agit pour adapter Saint-Orens aux enjeux de développement de notre 21ème siècle et aux enjeux de notre territoire mais avant tout pour répondre au mieux à vos attentes, en complète concertation avec vous.

Les projets proposés en début de mandat voient le jour petit à petit, ils ont été conçus avec comme préoccupations principales d'améliorer votre qualité de vie au quotidien, de créer des lieux de vie conviviaux, de renforcer l'attractivité économique de notre commune et enfin de préparer l'avenir.

C'est donc l'occasion pour la municipalité de vous expliquer comment le projet, pour lequel vous nous avez élus en 2014, suit parfaitement son cours et se concrétise chaque jour davantage.

Le hors-série joint à ce Mém'Orens se veut à la fois concret et simple à lire, il vous permettra de comprendre l'avancement de l'action que nous conduisons. Si d'aventure les politiques publiques que nous portons ou les actions que nous réalisons n'apparaissaient pas claires à certains, l'équipe municipale est sincèrement à votre écoute, prête à échanger avec vous.

Favorisons le covoiturage !

Dans le cadre du Projet Mobilités 2030, et dans une volonté de dynamiser l'usage de la voiture partagée au sein de la grande



agglomération Toulousaine, la Ville mène en lien avec la Maison de la Mobilité de Labège et en accord avec la métropole une réflexion autour de lieux d'implantation de spots de covoiturage sur notre commune. C'est un sujet qui nous tient à cœur depuis longtemps mais dont nous ne sommes pas entièrement maîtres.

L'objectif à Saint-Orens est, dans un premier temps, de créer 4 spots de covoiturage à l'horizon de la fin 2018. Des emplacements sont actuellement à l'étude.

En complément de l'offre de transport en commun dont bénéficie Saint-Orens, ces dispositifs de stationnement destinés prioritairement aux usagers effectuant un trajet domicile-travail devraient permettre de réduire significativement la densité du trafic automobile vers Toulouse centre et par la même occasion renforcer la

contribution de notre territoire dans la lutte contre le réchauffement climatique, sans pour autant immobiliser des véhicules dits « ventouses » sur des parkings dont l'usage doit être réservé à de la courte durée.

Fin mai : retour du FAN

Pour sa seconde édition, le Festival des Arts Numériques reprendra ses quartiers les 24, 25 et 26 mai prochains à l'Espace culturel Altigone et sur la place Jean Bellières.

Destiné à un très large public, ce festival a pour ambition d'apporter un éclairage ludique et artistique sur la formidable transformation digitale que traverse notre société.

3 journées durant lesquelles spectacles, science et innovation vous proposeront d'appréhender de manière résolument conviviale comment les artistes créent avec les ordinateurs et quels sont les acteurs clés de cette filière économique : un rendez-vous où tester, écouter, créer et s'amuser en famille. Nous demanderons aux riverains beaucoup de bienveillance car ce projet festif et intergénérationnel devrait intéresser de plus en plus de nos concitoyens, toutes générations confondues.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ce événement novateur, à l'échelle de notre métropole.

Dominique FAURE
Maire de Saint-Orens
Vice-présidente de Toulouse Métropole

Actualités

BRÈVES

L'accueil de la Mairie a changé ses horaires !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie ont changé afin de pouvoir mieux s'adapter à vos modes de vie et répondre ainsi à vos attentes. L'accueil du public s'effectuera donc désormais : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le Samedi de 8h30 à 12h.



Devenir référent « participation citoyenne »

Afin que la mise en œuvre de la « Participation Citoyenne »

soit optimale, nous avons besoin de vous. Déjà de nombreux saint-orennaïens ont exprimé leur souhait d'être référent sécurité, mais à ce jour, il manque encore des volontaires pour permettre un maillage idéal de notre territoire !

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce dispositif municipal, déjà mis en œuvre dans plusieurs communes métropolitaines, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la Mairie soit en vous déplaçant soit en appelant au 05 61 39 00 00

Exposition PLAYMOBIL

Plus de 5000 PLAYMOBIL s'invitent à Saint-Orens !



Samedi 7 et dimanche 8 avril de 10h à 18h
L'association playmo du Sud en partenariat avec la ville de SAINT-ORENS vous offre une exposition playmobil grandiose sur plus de 600m². Plus de 5000 playmobil seront exposés dans la salle de l'Espace LAURAGAIS. Durant deux jours, SAINT-ORENS sera la capitale du playmobil pour le bonheur des petits et des grands. Vous pourrez y découvrir, en famille, des scènes (dioramas) impressionnantes : la Belle Epoque, le Moyen Age, la ferme, l'Egypte, le western, la ville, Merlin... et bien d'autres encore. Vous pourrez également y réaliser votre propre playmobil à l'atelier customisation, acheter des playmobil neufs en boîtes ou à l'unité ainsi que des pièces détachées... La tombola permettra de gagner de belles boîtes et des playmobil géants. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association playmo du Sud sur Facebook. Partagez et diffusez cet événement familial incontournable à tous vos proches.

ENTREE GRATUITE. Un playmobil offert toutes les 100 entrées et une boîte toutes les 1000 entrées.



La Fibre à Saint-Orens : où en est le déploiement ?

6 questions à Thierry Arcari, Conseiller Délégué aux Nouvelles Technologies et à la Politique Foncière pour tout savoir sur le déploiement de la fibre optique à Saint-Orens.



Sous quelle échéance, les fournisseurs d'accès vont-ils contacter les Saint-Orennaïens afin de leur proposer leur offre Fibre ?

Il y a de très fortes probabilités que les Saint-Orennaïens éligibles à la fibre dans la première phase de déploiement, auront été contactés par leurs fournisseurs d'accès à Internet au moment où cet article paraîtra. Nous serons alors en période de pré-commercialisation.

Mais alors, quelle sera la durée de cette phase de pré-commercialisation ?

Cette période durera 3 mois.

Pour mémoire, pouvez-vous nous rappeler qui seront les premiers habitants raccordés ?

Oui bien sûr, il s'agit des habitations situées sur des secteurs pavillonnaires et bénéficiant d'ores et déjà de réseaux enterrés. En effet, des négociations

sont toujours en cours en 2018 entre l'opérateur déployeur et ERDF afin qu'il puisse utiliser les réseaux filaires aériens pour faire transiter la fibre.

Peut-on estimer le pourcentage de la population de Saint-Orens qui sera raccordé lors de cette 1^{ère} phase ?

L'opérateur déployeur estime à environ 40% le pourcentage de la population qui sera raccordé initialement. En tout état de cause, il communiquera la veille de l'ouverture de la période de pré-commercialisation auprès des autres opérateurs, les adresses IPE (Informations Préalables Enrichies) c'est-à-dire les adresses des citoyens effectivement éligibles. Nous ne savons donc pas à ce jour quels foyers seront concernés.

Quel sera le coût du raccordement pour les concernés ?

Seul l'opérateur favori de chaque habitant sera en mesure de répondre à cette question. Nous sommes sur un marché concurrentiel, il y a donc fort à penser que chaque opérateur fera des efforts commerciaux afin que ce coût soit le plus raisonnable possible.

A quelle date les saint-orennaïens pourront profiter des avantages de la fibre ?

Selon les informations que je détiens, les premiers saint-orennaïens devraient être raccordés à la fibre entre la fin du mois d'avril et la mi-mai 2018 et pourront dès lors profiter du débit incroyablement autorisé par la fibre !

Plus d'informations auprès du service de la Vie des Quartiers, tél. : 05 61 39 00 00

Permanence de Madame le Maire à la Maison des projets

Nouveauté pour cette année 2018 : un samedi par mois, Madame le Maire accueillera un quartier à la Maison des projets située en face de l'Espace Lauragais afin d'échanger autour des grands projets municipaux. Ce sera l'occasion pour les habitants de chaque quartier de pouvoir poser leurs questions autour de ces projets structurants pour Saint-Orens. Madame le Maire sera accompagnée de l'élu et des référents du quartier concerné. Cette permanence sera également un moment convivial de partage autour du verre de l'amitié.

Voici le calendrier des permanences de Madame le Maire et les quartiers concernés :

DATES PERMANENCE	QUARTIERS
10 Mars de 10h à 11h	Quartier 1 et 2 Catala/Cayras
14 Avril de 10h à 11h	Quartier 6 Bellieres
5 Mai de 10h à 11h	Quartier 3 et 5 Saint Benoit/Corail
16 Juin de 10h à 11h	Quartier 7 Pyrénées - Bel Horizon
7 Juillet de 10h à 11h	Quartier 11 Firmis - Labouilh

Vous recevrez un carton d'invitation dans votre boîte aux lettres quelques jours avant cette date.



Le parking de la poste en zone bleue



Afin de favoriser l'accès aux services du quartier en assurant une plus grande rotation et de supprimer les véhicules occupant de façon abusive une place de stationnement, le parking de 11 places situé devant la Poste est en zone bleue depuis le mois de novembre 2017. De plus, les 6 places situées de l'autre côté de l'Avenue de Gameville, en haut de la rue du Moulin, sont également en zone bleue depuis le mois de janvier 2018.

Comme l'indiquent les panneaux installés à l'entrée des parkings, le stationnement est réglementé et limité sur ces places pendant une durée maximale de 1h30, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Afin d'indiquer votre heure d'arrivée sur le parking et d'éviter une contravention, vous devez positionner sur la partie avant de votre véhicule un disque de stationnement « zone bleue » récupérable à l'accueil de la Mairie ou à l'accueil du Centre Technique Municipal situé au 10 rue du Négoce.

Enquête publique sur le PLUIH

Suite à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de L'Habitat (PLUi-H) au Conseil de la Métropole du 3 octobre 2017, la prochaine étape de la procédure a été engagée : il s'agit de l'enquête publique au cours de laquelle le public pourra s'exprimer sur le PLUi-H arrêté.

La Commune de Saint-Orens, avec Mons et Flourens, a été identifiée comme lieu d'enquête pour représenter le territoire Est de la Métropole. A ce titre, et durant la période de l'enquête, la Commission d'Enquête sera présente pour assurer des jours de permanences ultérieurement précisés sur le site internet de la Ville.

Les dates de cette enquête publique ont ainsi été fixées du vendredi 30 mars 2018 à 9h au jeudi 17 mai 2018 à 17h au Centre Technique Municipal de la Ville de Saint-Orens au 10 Rue du Négoce.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'accueil du Service Urbanisme réglementaire au 05.61.14.88.44 aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf les mardis et jeudis après-midi).

RLPI Enquête publique

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) a lui aussi été arrêté au Conseil de la Métropole du 3 octobre 2017. Au même titre que la procédure relative au PLUIH, l'enquête publique du RLPI se déroulera du lundi 28 mai à 9h au jeudi 28 juin 2018 à 17h au Centre Technique Municipal de la Ville de Saint-Orens au 10 Rue du Négoce.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Environnement, Biodiversité et Prévention des Risques Majeurs au 05 61 39 54 01

Saint-Orens fait son Carnaval le 18 mars 2018



Le carnaval de Saint-Orens se prépare activement. Cette année il aura lieu le dimanche 18 mars de 15h30 à 18h sur la place Jean Bellières. Le Carnaval est organisé par l'Amicale Laïque avec la participation d'associations saint-orennaises comme « théâtre et compagnie » et le soutien des services municipaux, la médiathèque, l'école de musique et le centre social « Espace Pour Tous ». Des ateliers de confection de costumes seront proposés pendant les vacances scolaires les 19, 20 et 21 février sous forme d'ateliers parents/enfants de 14h à 17h à l'Espace Pour Tous. Les enfants et les équipes d'animation se mobilisent pour cet événement. Les enfants ont choisi de ne pas avoir de thème précis cette année. C'est donc autour de déguisement libre que nous vous attendons pour faire de ce moment un temps festif et convivial.

Au programme jeux de foule, stands et maquillage, défilé, bataille de confettis, jugements et crémations des Rois Carnaval... sans oublier le traditionnel goûter partagé. Au plaisir de vous voir déguisés le dimanche 18 mars 2018.

Le Salon Artoulous'Expo fête ses 10 ans à Saint-Orens

Le Salon d'Art Contemporain Artoulous'expo fêtera ses 10 ans d'existence dans la salle de l'Espace Lauragais de notre commune les 23, 24 et 25 mars prochain.

Près de 100 artistes représentés et plus de 80 stands où le public aura le plaisir de rencontrer et d'échanger avec les artistes peintres, sculpteurs et des arts numériques. Salon aujourd'hui reconnu parmi les plus importants du territoire, la volonté de son initiateur, Frédéric Pinson-Meilhac est de faciliter l'accès de l'art au plus grand nombre.

Événement artistique incontournable du calendrier culturel de Toulouse Métropole, ARTOULOUS'EXPO se veut avant tout convivial afin que chacun, public ou artiste, s'y sente le mieux possible. Pour cela, diverses animations (avec une nocturne le Samedi 24 mars) mais également, le Vernissage et Remise des prix du Vendredi 23 mars à 18h30, comme le Prix du Public (qui permet à ce dernier de voter tout le week-end durant et de décider de son lauréat), sont assurément des moments attendus chaque année.

*Invitation gratuite sur demande à
contact@artoulouse.com
ou chez vos commerçants habituels.*



INFORMATIONS PRATIQUES ARTOULOUS'EXPO 23-24-25 MARS 2018

OÙ : ESPACE LAURAGAIS - Rue des Sports 31650 St-Orens de Gameville

QUAND : du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars

HORAIRE PUBLIC :

- > Vendredi 23 mars de 17h à 21h
- > Samedi 24 mars de 10h à 22h30 (nocturne)
- > Dimanche 25 mars de 10h à 18h30

PROGRAMME :

- > Vernissage / Remise des Prix : vendredi 23 mars à 18h30
- > Soirée surprise "L'Art de la Mode" : samedi 24 mars à partir de 19h / nocturne
- > Remise Prix du Public : Dimanche 25 mars à 16h30

ENTREE GRATUITE - TARIF CATALOGUE 5 €



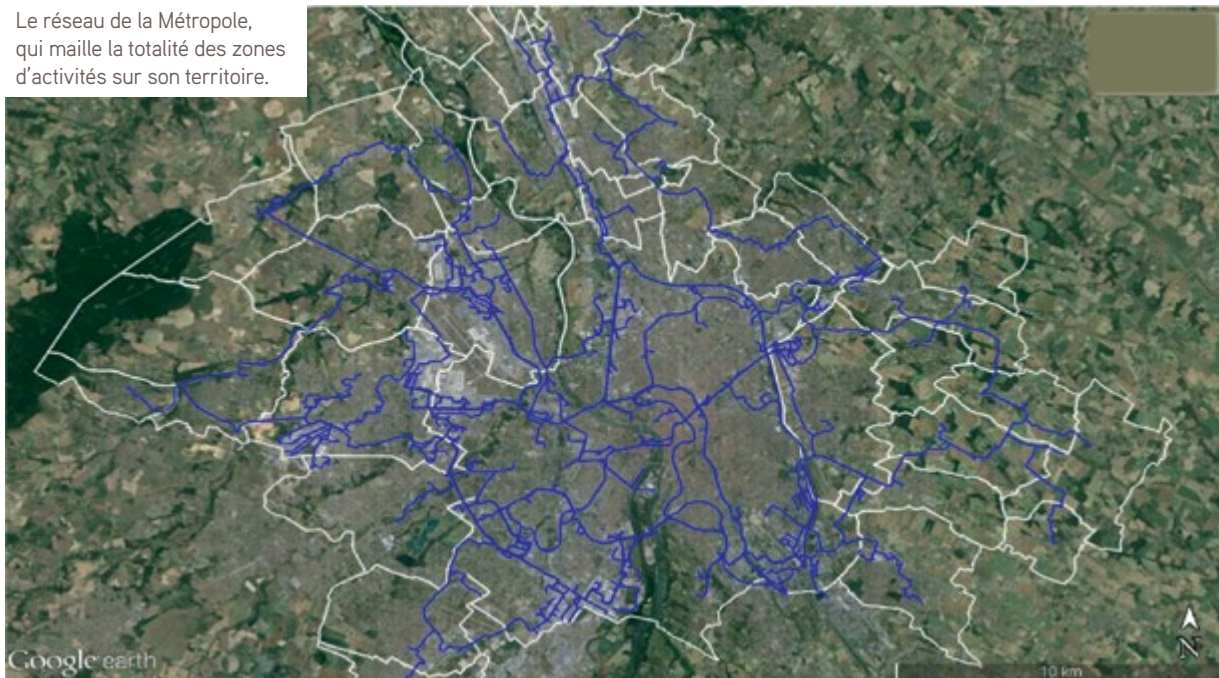
L'Art s'installe à Saint-Orens

C'est le 11 janvier dernier que la sculpture de l'artiste Gérard Bogo résidant à Saint-Orens a été installée par les services techniques de la mairie et on peut donc désormais l'admirer lorsque l'on passe au niveau du rond-point du Sidobre pour monter vers le centre-ville de Saint-Orens. Cette œuvre baptisée « Le Renouveau » représente l'évolution de notre ville, une ville tournée vers l'avenir, en mouvement constant et qui a su harmonieusement se développer au XX^e siècle.

Le site d'implantation de cette sculpture magistrale n'a pas été choisi au hasard : la municipalité a souhaité privilégier l'accès le plus emprunté par les automobilistes pour se rendre vers le cœur de la ville. Pour ne rien gâcher au plaisir, l'œuvre de Gérard Bogo, en acier corten et inox, se fond parfaitement avec le paysage qui l'entoure, répondant ainsi à un souci d'amélioration constante de l'environnement des saint-orennaises.

Chaque jour, sur le territoire de la Métropole, une entreprise est raccordée à la fibre optique

Le réseau de la Métropole, qui maille la totalité des zones d'activités sur son territoire.



Pour accompagner et favoriser la croissance économique sur son territoire, Toulouse Métropole, dans le cadre du projet Smart City, facilite l'accès Internet à très haut débit. Cela passe par le développement des infrastructures nécessaires à l'installation de la fibre optique, au bénéfice des entreprises et établissements publics des 37 communes de la Métropole.

Toulouse Métropole a créé une société dédiée, ZEFIL, qui depuis 2013 développe au fil des demandes un réseau qu'elle commercialise et exploite. Ce réseau compte aujourd'hui plus de 700 km de fibre optique.

Avec ZEFIL, Toulouse Métropole permet aux entreprises et collectivités de bénéficier du haut débit : à des tarifs très attractifs, celles-ci ont le choix entre une quarantaine d'opérateurs télécom et fournisseurs d'accès. En fonction de leurs besoins, elles peuvent notamment opter pour une offre de débit évolutive, entre 2 Mbps et jusqu'à 1 Go.

Un réseau local hautement performant

Opérationnel 24 h sur 24 h et 7 j sur 7 j, ce réseau, qui permet la symétrie des débits (à même vitesse en réception comme en émission de données), est accessible aux entreprises moyennant des tarifs (votés par Toulouse Métropole) très concurrentiels par rapport aux standards du marché.

Au rythme d'une entreprise raccordée par jour ce sont, aujourd'hui, plus de 1000 entreprises et établissements publics qui sont raccordés au réseau local Zefil.

En permettant ainsi aux opérateurs de déployer des offres - destinées aux professionnels - Toulouse Métropole œuvre pour renforcer l'attractivité numérique de notre territoire.

Grâce à la fibre, les entreprises peuvent se développer à grande vitesse sur Toulouse Métropole. Une bonne nouvelle pour l'emploi local !

Travaux

Le bureau de Poste de Catala a fait peau neuve

Le bureau de poste de Catala avait fermé ses portes le 1^{er} octobre 2017 pour des travaux de rénovation afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions. Depuis le 25 novembre 2017, il a fait peau neuve et rouvert ses portes. Nous vous rappelons que vous pouvez y effectuer l'ensemble de vos envois courrier et colis ainsi que vos démarches financières La Banque Postale (retrait, dépôt, virement...)

Le bureau de Poste de Catala se situe au 47 Bd Catala à côté du château et est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.



**Le mot du Président du TCSO
Gérard Zaouche**

C'est un instant attendu depuis longtemps... la démolition du bâtiment du Tennis Club de Saint-Orens (TCSO) est effective et la construction du nouveau Club-House va ainsi pouvoir démarrer. Cette démolition était nécessaire du fait de sa vétusté et non-conformité. Ce vieux clubhouse avait été construit, il y a plus de 35 ans, peu de temps après la création du club. A l'automne 2018, le TCSO disposera d'un nouveau complexe moderne de

Démolition de l'ancien Club-House de Tennis !

225 m² (plus du double de l'ancien) avec une grande salle de convivialité de 85m², un bar, une cuisine, deux bureaux et des vestiaires.

Les personnes à mobilité réduite pourront accéder à ce bâtiment (norme PMR) ainsi qu'aux cours de Tennis situés en contre bas. Afin de maintenir leurs activités, la municipalité a installé deux bungalows. Ces nouvelles installations nous permettront de répondre à notre mission : être un axe d'attraction à la pratique du Tennis et un lieu de vie pour les adhérents, les professeurs et les bénévoles.



De gauche à droite : André Puis Délégué aux Sports, le Président du TCSO Gérard Zaouche et Etienne Lourme Adjoint aux travaux

Des nouveaux panneaux d'affichage vont être installés à Saint-Orens

Pour une meilleure information du public, la Ville va déployer de nouveaux panneaux d'affichage sur la commune dans les mois à venir. Ils viennent en remplacement des mobiliers qui étaient devenus vétustes et dont la dépose a été opérée en décembre 2017.

Dans une optique de modernisation de notre ville, 4 panneaux digitaux vont être installés sur la commune, à des endroits stratégiques permettant de capter différents flux de circulation, aussi bien de

piétons que d'automobilistes. L'objectif de ce système d'affichage électronique est de permettre la diffusion rapide d'informations de proximité à destination des saint-orennaïses. Les informations pourront par exemple concerner : les manifestations, les associations, la vie pratique de la commune, les alertes, etc...

Au total, 55 nouveaux panneaux vont être mis en place sur l'ensemble du territoire. La prochaine étape consistera à remplacer tous les panneaux d'affichage libre.



Image non contractuelle

Des travaux d'économie d'énergie dans les Ecoles

Afin d'accueillir les élèves dans des conditions optimales et de pouvoir leur offrir un cadre éducatif en adéquation et en conformité avec leurs besoins, des travaux de rénovation sont régulièrement effectués dans les Ecoles de la commune. Après le renforcement de l'isolation de 18 classes du groupe scolaire du Corail (pose de faux plafonds et pose de 30 cm d'isolant), le programme se poursuit cette année à la maternelle Henri Puis, 6 classes

seront isolées. Parallèlement, nous remplaçons systématiquement l'éclairage existant par l'installation de luminaires à LED, ce qui va permettre une économie d'énergie de l'ordre de 60%. Les menuiseries extérieures anciennes en simple vitrage ont été remplacées par des doubles vitrages dans les groupes scolaires de Catala, du Corail et d'Henri Puis Maternelle. Nous terminerons l'année par l'Ecole Élémentaire Henri Puis.



L'élagage des arbres sur la commune



Comme chaque année, des travaux d'élagage des arbres de la commune sont réalisés par les Services Techniques municipaux.

Ces travaux d'élagage se scindent en deux périodes :

- Sur les mois de février et novembre, les élagueurs interviennent grâce à des nacelles, sur demande des administrés et également lors d'une tournée réalisée au mois de septembre qui permet de déterminer si les gros véhicules types camions peuvent

circuler sans être gênés par les branchages. Ils doivent aussi veiller au respect des normes PMR concernant notamment la largeur des trottoirs (140 cm).

- D'octobre à janvier, ils pratiquent l'élagage des arbres sans nacelle à l'aide d'une tronçonneuse qui peut atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur. Une fois les arbres taillés, les branches sont broyées et récupérées sous forme de copeaux de bois destinés à pailler les massifs et les plantations.

A SAVOIR : sur la ville de Saint-Orens, un arbre abattu = un arbre planté.



Développement durable

Participation à « Villes et Villages Fleuris » 2018

BRÈVE

C'est le moment de freiner l'expansion du frelon asiatique pour préserver nos abeilles



Le frelon asiatique *Vespa velutina* est une espèce invasive d'hyménoptère de la famille des Vespidae. Il a été introduit en 2004 à Tonneins (47) lors de la livraison d'un conteneur de potiches chinoises. Cette espèce ne connaît pas encore de prédateurs en Europe. Son invasion est donc exponentielle. Il s'agit d'un féroce prédateur de nos abeilles, lesquelles jouent un rôle crucial de pollinisation pour plus de 20 000 espèces de plantes, dont 80% de cultures dans le monde, 90% de plantes sauvages et permettent ainsi un tiers de notre nourriture. Sans ces insectes notre alimentation serait beaucoup moins variée et les moyens pour remédier à ce « service gratuit » nous coûteraient beaucoup plus cher. Le frelon asiatique *Vespa velutina* est un insecte reconnaissable à ses pattes jaunes et son corps noir barolé de deux anneaux jaunes orangé en fin d'abdomen. Il est légèrement plus petit que le frelon européen à l'abdomen jaune avec quelques taches brunes. En hiver les nids se vident de leurs habitants. Seules les reines et jeunes reines quittent le nid pour se mettre à l'abri du froid pour en ressortir courant mars/avril et bâtir un nouveau nid.

C'est à ce moment que nous pouvons intervenir à l'aide de pièges sélectifs (un plan de piège est disponible au Service Environnement de la Mairie). C'est la survie de l'abeille pollinisatrice de nos fleurs et de nos cultures qui est en jeu !

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Avertir la Mairie au 05 61 39 00 00 ou son Service Environnement au 05 61 39 54 01, un spécialiste interviendra sur le domaine public. L'opération est financée à 80% par la Mairie pour ce qui est du domaine privé.

Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

La démarche consiste à attribuer une série de fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

Ce concours récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des Villes et Villages Fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises. Plus de 4000 d'entre elles sont labellisées.

La commune de Saint-Orens de Gameville a reçu un diplôme d'honneur pour sa participation au concours sur l'édition 2017, et a décidé de poursuivre ses efforts et de concourir à nouveau en 2018.

Ce concours s'adresse également aux particuliers qui souhaitent y participer en présentant leur « maison fleurie ». Cette année trois Saint-Orennais ont été primés et ont été invités par le Conseil Départemental du Tourisme à recevoir leur prix en décembre dernier.

Pour participer en 2018 au concours Maisons Fleuries qui s'adresse aux particuliers, contactez le service Environnement avant le 1^{er} juin 2018. Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires, locataires ou commerçants. Il a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins d'agrément, façades, balcons, terrasses, les résidences collectives et les commerces.



Jean-Pierre Godfroy (au milieu), Conseiller Municipal



Les petits gestes du quotidien

Consommer responsable : c'est facile !

Dans la perspective de la Journée Internationale des Droits des Consommateurs qui se déroulera le 15 mars 2018, voici quelques petites astuces pour mieux consommer :

- Je consomme local en privilégiant les commerces de proximité.
- Je loue des services plutôt que d'acheter des produits pour une utilisation ponctuelle (matériel de bricolage, électroménager, ...).
- Je privilégie les produits en vrac pour minimiser les déchets d'emballage.
- Je favorise les écorecharges aux minidoses pour faire des économies d'argent et réduire mes déchets !
- Je choisis des fruits et des légumes de saison pour limiter la consommation d'énergie liée à leur transport et au chauffage des serres. Un fruit importé hors saison par avion consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même produit localement.

Opération de nettoyage de la nature à Saint-Orens

Samedi 7 avril 2018
À 9h30 devant l'école du Corail

Kit de nettoyage fourni et apéritif offert

En partenariat avec l'association Crocs Malins
Les chiens tenus en laisse sont les bienvenus

Inscriptions gratuites auprès du service environnement au 05 61 39 54 01, avant le 23 mars 2018 ou par e-mail à tschilow.gub@ville-saint-orens.fr




Appel à bénévoles : nettoisons Saint-Orens !

Impliquée dans l'amélioration du cadre de vie, dans la sensibilisation éco-citoyenne et la préservation de son environnement, la Ville lance un appel à bénévoles pour effectuer une opération de nettoyage des déchets le 7 avril 2018 en compagnie de l'association Crocs Malins et de leurs chiens tenus en laisse. A cette occasion, nous espérons vous retrouver nombreux pour cette journée placée sous le signe de la citoyenneté et de la convivialité qui se terminera par une collation offerte par la Mairie. Le rendez-vous est fixé à 9h30 devant l'école primaire du Corail.

Des kits de nettoyage seront fournis aux bénévoles.

Plus d'information sur le site internet de la Ville et pour participer, inscrivez-vous sur le site ou auprès du Service Environnement au 05 61 39 54 01 avant le 23 mars 2018.

Permanences Info Energies 2018



Construire ou isoler votre logement, utiliser des énergies renouvelables, réduire vos factures, connaître les aides financières, la réglementation, les éco-gestes,... : des spécialistes vous conseillent gratuitement et, en toute indépendance, des installateurs et des fournisseurs d'énergie, sur prise de rendez-vous via le site internet www.infoenergie-toulousemetropole.fr ou par téléphone au 05 67 69 69 09.

Toutes les permanences sur Saint-Orens-de-Gameville se tiennent sur la tranche horaire 14h - 17h au pôle de Cohésion Sociale, Place de la Fraternité, le 2^{ème} jeudi du mois.

Régulation de la population de sangliers

Suite aux plaintes de nombreux riverains dans différents quartiers, la Municipalité a fait appel au Lieutenant de Louverterie (circonscription n° 14) qui intervient sous mandatement de la Direction départementale des Territoires de la Haute-Garonne pour effectuer des opérations de régulation de la population de sangliers sur l'ensemble de notre commune. Depuis le mois de septembre 2017, il a été prélevé une trentaine de sangliers et ces opérations vont se poursuivre en 2018, et ce au-delà de la date de fermeture de la chasse.

ARRETE PREFECTORAL

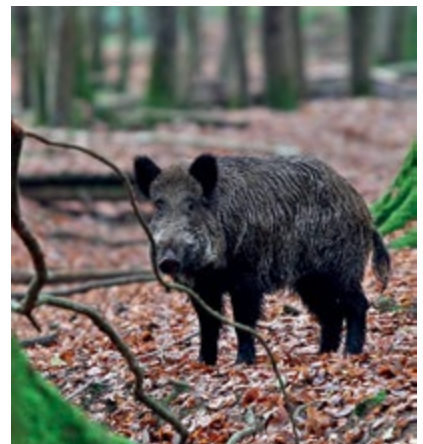
Plan de protection de l'atmosphère

De nouvelles valeurs indicatives concernent les installations nouvelles de combustion de puissance comprise entre 0,4 et 2 MW. Les exploitants des chaudières doivent réaliser des mesures permettant d'évaluer la concentration en polluants atmosphériques et transmettre le rapport de ces mesures au préfet de la Haute-Garonne.

L'article L226-9 du code de l'environnement annonce « Lorsqu'une entreprise

industrielle, commerciale, agricole ou de services émet des substances polluantes constitutives d'une pollution atmosphérique, telle que définie à l'article L. 220-2, en violation d'une mise en demeure prononcée en application de l'article L. 226-8, l'exploitant est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.»

Pour plus d'informations contactez le Service Environnement au 05 61 39 54 01



Education

Des mercredis après-midi riches en découvertes pour les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants

Le mercredi 17 janvier 2018,

accompagnés de Madame le Maire, d'élus et de techniciens, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont pu découvrir leur ville et les grands projets structurants de ce mandat.

Ce tour de la cité a permis aux enfants d'appréhender la notion d'aménagement urbain et de poser des questions aux différents acteurs à l'initiative de la mise en place de ces projets.

Ils ont également pu localiser les services communaux existants.

Carnet de route et stylo à la main, ils ont récolté des informations primordiales pour structurer leurs idées, mais aussi les aider dans l'élaboration et la réalisation de leur projet collectif.

Le mercredi 24 janvier 2018,

les jeunes élus de Saint-Orens ont participé à une rencontre avec les différents Conseils Municipaux des Enfants et Conseils Municipaux des Jeunes de la Métropole.

De nombreuses activités seront proposées, de façon régulière, à nos jeunes élus par Julie Larrey, Animatrice du Conseil Municipal Enfant et François Ubeda, Conseiller Délégué à la Jeunesse, à l'Intergénérationnalité et à l'accueil des Gens du Voyage.

Au programme : visite du Capitole et de ses salons accompagnés par un guide Touristique, puis échanges entre les enfants sur leurs organisations et leurs projets ; cet après-midi a été clôturé par une réception dans la salle des Commissions.

Plusieurs rencontres intercommunales viendront ponctuer le mandat de nos jeunes conseillers.





Rentrée Scolaire 2018-2019 : Inscriptions du 19 au 30 mars 2018

Pour qui ?

- Pour tous les enfants nés en 2015 et qui ne sont pas inscrits en maternelle,
- Pour ceux qui entrent au CP
- Pour les nouveaux arrivants.

Le Guichet Famille organise les inscriptions du 19 au 30 mars 2018. Les agents vous accueilleront (sans RDV) au rez-de-chaussée du Centre Technique Municipal :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Ouverture exceptionnelle le samedi 24 mars de 9h à 12h.

Temps 1 : Dossier auprès du Guichet Famille

> Télécharger le Dossier Unique Famille sur le site Internet de la ville ([www.ville-saint-orens.fr/Education/Guichet Famille/Inscriptions](http://www.ville-saint-orens.fr/Education/Guichet_Famille/Inscriptions)) ou

- > Le retirer au service Guichet Famille : Ce dossier est à remplir et à remettre au service Guichet Famille en présentant les originaux suivants :
- carte d'identité du représentant légal,
 - livret de famille,
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Temps 2 : Rendez-vous à l'école

Vous aurez un rendez-vous avec la direction de l'école dont vous dépendrez : celle-ci vous expliquera le fonctionnement de l'école (vous trouverez la liste des documents à remettre aux écoles dans la dernière page du Dossier Unique Famille).

Votre enfant fréquente déjà les écoles de la commune : Pour les enfants déjà inscrits dans les écoles maternelles ou élémentaires (hors CP) de notre commune, il suffira de remplir uniquement la fiche « Situation Scolaire-TPM-Transport ». Celle-ci peut être téléchargée sur le site internet de la Ville à la rubrique : Education/Guichet Famille/Ré-Inscriptions ou être retirée auprès du service Guichet Famille.

Direction de l'Éducation/ Service Guichet Famille et Portail Famille : Centre Technique Municipal - 10 rue du Négoce, 31650 Saint Orens de Gameville - Courriel : guichet-famille@mairie-saint-orens.fr - Téléphone : 05 61 14 88 72

Date limite de retour : le vendredi 6 Juillet 2018 impérativement.

Il est obligatoire de signaler par mail ou par courrier au Guichet Famille toute modification concernant le Dossier Unique Famille ou la fiche individuelle de l'enfant (numéro de téléphone, adresse postale, mail, dates des vaccins, ...).

Le service Guichet Famille est à votre écoute toute l'année, pour toute autre question liée aux inscriptions et au suivi des dossiers de votre enfant : Petite Enfance, Scolaire, Temps Périscolaire du Midi, Transport scolaire du primaire, Navette Orens, Sport Orens, et CLAC.

Information parents



Le mercredi 14 mars à 19h45 au Château Catala aura lieu, comme chaque année, une réunion d'information sur la rentrée scolaire en maternelle à destination des parents d'enfants actuel-

lement inscrits sur des structures Petite Enfance et des nouveaux arrivants. Ces enfants seront accueillis en maternelle en septembre prochain.

Cette rencontre, organisée par la Direction de l'Éducation, a pour objectif d'informer les familles sur les modalités d'inscription et le fonctionnement de l'école maternelle. Un temps d'échange est également prévu pour répondre à toutes vos questions.

Vide ta chambre !

A vos agendas ! Revoici le Vide Ta Chambre du Corail ! La 5^{ème} édition de cette manifestation organisée par les associations de parents d'élèves FCPE et ALISO du Corail se tiendra dimanche 8 avril 2018, dans la cour de l'école élémentaire du Corail. Les objets vendus d'occasion ne concernent que le monde de l'enfance : jeux, jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements... Une buvette avec boissons, vente de gâteaux et petite restauration sera proposée. Comme chaque année diverses animations (maquillage, chasse aux œufs, ...) seront proposées gratuitement aux enfants avec le soutien d'APLICA (association des professions Libérales et Indépendantes et de Commerçants et des Artisans de Saint-Orens). L'opération vente de livres neufs de Publicité d'Occitanie sera aussi renouvelée avec une partie des bénéfices reversés aux coopératives.



Petite nouveauté, un stand participatif sera mis en place. Le principe est simple : vous avez des jeux, jouets et livres en bon état que vous souhaitez donner; vous pourrez les déposer le samedi 7 avril après midi à l'école élémentaire. Ils seront vendus par les parents d'élèves le jour J. Tous les bénéfices de la buvette, du stand participatif, ainsi que la participation aux emplacements (5€ les 2m) seront reversés aux coopératives du groupe scolaire du Corail afin d'aider à financer les projets de classe. Les parents d'élèves vous attendent de 9h à 17h. N'hésitez pas à venir pour vider vos armoires, faire de bonnes affaires ou tout simplement venir passer un moment sympathique et convivial en famille.

Les inscriptions sont ouvertes à tous jusqu'au 31 mars 2018 via l'adresse e-mail suivante : corail.videtachambre@gmail.com alors n'attendez plus !

Pose de la 1^{ère} pierre du futur bâtiment de SCOPELEC & Remise des Prix du Concours URSCOP Midi-Pyrénées

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens et Pierre-Yves Fargeas, membre du directoire du Groupe SCOPELEC ont posé, le mercredi 7 février 2018, la 1^{ère} pierre symbolique du bâtiment qui rassemblera ses 3 sites actuels du sud-est toulousain dans notre commune.



Dominique Faure, Maire de Saint-Orens et Vice-présidente de Toulouse Métropole et Colette Crouzeilles, Adjointe au Maire en charge de l'Economie et de l'Emploi, sont heureuses et fières d'accueillir une entreprise de cette qualité et de cette envergure sur notre territoire. Une fois installée, SCOPELEC envisage également d'héberger sur son site ou à proximité, des entreprises partenaires (notamment des bureaux d'études sous-traitants) et des jeunes SCOP de la Région dans le secteur d'activité qui est le leur (réseaux, télécom, etc...)

L'union régionale des Scop Midi-Pyrénées a remis le mercredi 7 février à l'Espace Marcaissonne en présence de Madame le Maire, des élus de la Ville et du groupe Scopelec, les prix aux lauréats de la 1^{ère} édition du Concours régional « Jeunes, créez votre entreprise en Scop (ou Scic) », qui favorise la création d'entreprise en coopérative. Pierre-Yves Fargeas confie : « Nous sommes ravis d'aider les lauréats de ce concours à trouver une certaine visibilité, et pouvoir leur démontrer par notre histoire qu'ils ont raison d'entreprendre en Scop et de croire qu'un autre modèle où l'économie est au service de l'homme est possible ».

Alors qui sont les lauréats de cette première édition du Concours « Jeunes, créez votre entreprise en coopérative ! »

1^{er} PRIX - Le Grand Prix de la CGSCOP : La SCOP Terreauciel

Terreauciel, créée, en janvier 2017 à Toulouse, par trois ingénieurs agronomes, est une SCOP qui œuvre pour la promotion de l'agriculture urbaine et de la nature comestible en ville.

Plus d'infos sur : www.terreauciel.com

2nd PRIX – Le Grand Prix de l'URSCOP : La Boussole

La Boussole est un projet de création en SCOP d'une brasserie artisanale en Ariège, dans le Couserans, à Taurignan-Vieux. Les trois porteurs de projet envisagent de proposer une gamme de bières biologiques, de qualité et originale,

s'inscrivant pleinement dans la révolution brassicole actuelle.

3^{ème} PRIX – Le Prix Coup de cœur :

La SCIC Ulysse Maison d'Artistes

Ulysse Maison d'Artistes est une jeune SCIC, basée en Aveyron, qui compte 13 salariés. Elle a pour but de rapprocher et de mener conjointement un projet de développement culturel local avec un projet d'accompagnement, de soutien à la création et de diffusion au niveau national et international d'artistes musiciens. D'autres rencontres mettant en avant le mouvement coopératif seront organisées en 2018 dans notre commune avec le concours de la Mairie, de l'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées, et du Groupe Scopelec, 1^{ère} Scop de France en nombre de salariés.



BRÈVE

Remise du chèque des bénéficiaires du Loto des commerçants au profit du Secours Populaire de Saint-Orens

C'est dans les locaux de l'Espace Marcaissonne qu'a eu lieu le Mardi 6 Février 2018 la remise du chèque des recettes du Loto des Commerçants, organisé par

l'association APLICA, qui s'est déroulé le 9 décembre dernier. Mme Nortier, Présidente du Secours Populaire de Saint-Orens, accompagnée de Jean-Paul MONTEIL, bénévole au sein du bureau, a chaleureusement remercié Patrick Celebrin, Président de l'association APLICA, ainsi que l'ensemble des membres pour cette belle somme d'un montant de 3148 €. Un projet de vacances pour les familles a été évoqué !

3^{ème} édition du Forum Job d'été

Une initiative du Service Relations entreprises-Emplois-PLIEs-PIJ de la ville de Saint-Orens pour les jeunes désireux de travailler cet été. Suite au succès rencontré ces deux dernières années, le « Forum Job d'été 2018 » aura lieu le jeudi 15 mars prochain de 11h à 15h au Lycée Pierre-Paul Riquet, 2 avenue du Lycée à Saint-Orens. Ce rendez-vous s'adresse à tous les jeunes, lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi souhaitant trouver un travail saisonnier. Les candidats pourront consulter les offres d'emploi proposées, remettre leur CV et s'entretenir directement avec les recruteurs présents.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Point d'Information Jeunesse du Service Relations Entreprises-Emploi-PLIE au 05 61 39 54 02 Courriel : yamina.tamaazaia@mairie-saint-orens.fr

Les ateliers de la MCEF

Mardi 10 avril 2018 à 14h au CTM

(10 rue du Négoce - RDC)

Atelier « Job en 1 clic 2018 : Booster votre recherche d'emploi »

La Maison Commune Emploi Formation (MCEF) du Sud-Est Toulousain organise un atelier ayant pour objectif de cibler les sites Internet les plus utiles dans le cadre d'une recherche d'emploi.

Au programme :

- Chercher des informations sur les métiers
- Trouver des sites d'aide aux techniques de recherche d'emploi
- Chercher des informations sur les entreprises et leur environnement économique
- Trouver des offres d'emploi sur Internet

Jeudi 7 juin 2018 à 14h salle J. Dieuzaide « Formation Mode d'Emploi »

Réunion d'information sur la formation

Co-animée par la Région Occitanie, Pôle Emploi et la MCEF

Points abordés :

- Le choix de la formation : je veux faire une formation, mais je ne sais pas laquelle, j'ai une idée précise de la formation qui m'intéresse, mais je n'ai pas validé mon projet.
- L'accès à la formation : comment entrer en formation ? Quels sont les conditions, les critères ?
- Les formations existantes : quelles sont les formations qui existent sur la région ?
- Les financements : qui paye la formation ? Quelles sont les démarches ?
- La rémunération pendant la formation : serai-je payé pendant ma formation ?
- La Validation des Acquis de l'Expérience : quelles sont les étapes de la VAE ? Comment choisir la bonne certification ?

> ILS S'INSTALLENT

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr

STARBUCKS COFFEE

Samedi 9 Décembre 2017, la chaîne de cafés américaine a ouvert un nouveau point de vente dans la galerie marchande du Centre Commercial Leclerc.

Centre Commercial Leclerc
2 allées des Champs Pinsons
31650 St Orens de Gameville
Tél. : 05.61.53.99.93
Ouvert de 9h30 à 20h
du lundi au samedi



PIZZERIA DEL FRATÉS

Une pâte fabriquée maison, des produits frais et de qualité, un savoir-faire reconnu depuis 1995 (artisan pizza). Livraison gratuite et plat du jour tous les midis sur place !

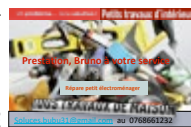
44 av. de gameville
31650 St Orens de Gameville
Tél. : 05.31.47.32.40 - Ouvert 7j/7 de
10h30 à 14h et de 17h30 à 22h



NOUVEAU sur Saint-Orens !

Pour tous travaux de maison, extérieur ou intérieur, plus de problèmes, que des solutions avec Bruno BOISSERIE. Répare petit électroménager.

Bruno BOISSERIE
Tél. : 07.68.66.12.32 - Email : soluces.bubu31@gmail.com



INTEMPOR'ELLE INSTITUT

Venez découvrir votre institut dans un cadre chaleureux intimiste où Céline pratique son métier avec passion et met tout son savoir et son expérience à votre service. Esthéticienne diplômée d'Etat depuis plus de 20 ans, elle vous propose des prestations de qualité telles que : pose d'ongle en gel, vernis semi-permanent, manucure et beauté des pieds, extension de cils et épilations. Avec ou sans rendez-vous Céline vous attend au 2 bis avenue de la Marquaille à Saint-Orens

Ses coordonnées :

06.78.36.76.83 ou intempor.elle@orange.fr
Ouvert lundi-mardi-vendredi de 9h à 18h -
Mercredi de 9h à 13h - Jeudi de 10h à 21h



Assurer une meilleure sécurité

Parce que notre meilleure arme pour assurer la sécurité reste la vigilance et les alertes de la population, nous avons renforcé nos actions dans ce domaine.

La Police municipale a pour mission de prévenir la délinquance et de veiller au respect des arrêtés municipaux et des règles du Code de la route et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale.

Parmi les différentes mesures mises en œuvre, l'armement de la Police municipale, l'augmentation de la présence des agents sur le terrain et, à court terme, le déploiement de la vidéoprotection permettent de renforcer la sûreté des Saint-Orennais. Cette politique ne se limite pas à la surveillance et à la sanction, mais intègre également un indispensable volet d'initiatives consacrées à la prévention.



Elle consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. La mise en place de ce « réseau de solidarité de voisinage » se structure autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier. L'objectif est simple : veiller à la sécurité et prévenir les actes de délinquance. (Voir les modalités d'inscription à ce dispositif en page 4).

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Partir en vacances l'esprit tranquille.

Dans le but de lutter encore plus efficacement contre les cambriolages, la police municipale et la gendarmerie assurent la surveillance des habitations, dont leurs habitants le souhaitent, pendant leurs vacances. Il suffit pour cela de remplir un formulaire, au Poste de police situé en mairie annexe ou à la gendarmerie, ou bien de le télécharger sur le site internet de la ville : une fois la demande enregistrée, au minimum un passage journalier sera effectué. Ces rondes permettent de constater la moindre anomalie et d'agir au plus vite. Cette opération est en constante augmentation (15% par an) et il est à noter que, pour les habitations concernées, aucun cambriolage n'a été constaté.

Les interventions dans les écoles

Une implication forte auprès des enfants et des jeunes du territoire.

La Police Municipale propose et mène des actions auprès des publics jeunes, prioritairement vers l'ensemble des publics scolaires, du primaire au lycée, sur des thématiques liées à la prévention routière mais aussi sur le comportement quotidien et le civisme. On retrouve par exemple pour le primaire, la Première Education à la Route (APER) avec délivrance d'une attestation, pour les collégiens le Circuit piste vélo en partenariat avec Prévention Maif, pour les lycéens des ateliers et conférences sur La Prévention Routière: analyse accident, conséquences liées à un accident, crash-

LA PREVENTION

Agir en amont, anticiper, dialoguer

L'armement de la police municipale

Avant de mettre en œuvre les préconisations préfectorales dans le cadre de l'état d'urgence consécutif aux événements tragiques survenus à Paris en 2015 ou à Nice en 2016, nous avons déjà pris des mesures pour assurer votre sécurité, et avons obtenu l'autorisation d'équiper la Police municipale d'armes à feu, de manière à ce que les agents puissent en faire usage en cas de nécessité, dans le strict cadre de la légitime défense. Dans cette optique, les agents de la Police municipale ont suivi en 2017 une formation complète et rigoureuse pour pouvoir être équipés. Habilités par le Préfet, ils effectuent à présent leurs patrouilles armés.

La vidéoprotection



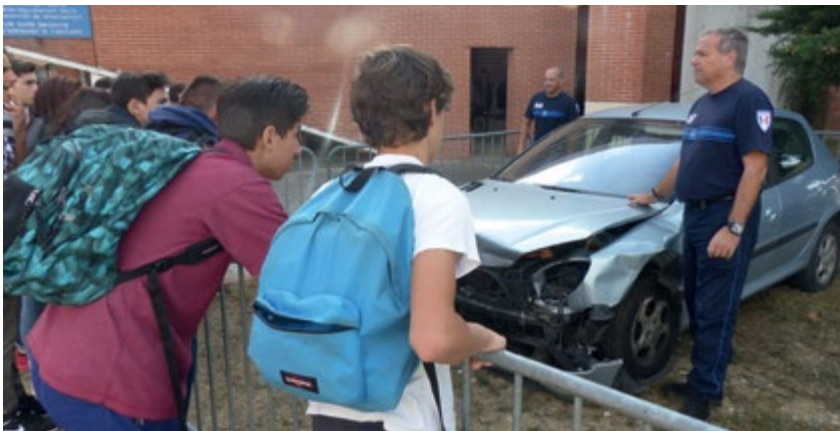
La Ville, souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens, a décidé la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la

commune. Cette démarche vise à lutter plus efficacement contre différentes formes de délinquance et à sécuriser certains espaces et bâtiments publics particulièrement exposés à des actes de vandalisme. Afin que cette opération puisse bénéficier d'une subvention gouvernementale (sur le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) les travaux ne pourront débuter qu'après l'annonce de l'octroi officiel de cette aide. Initialement attendue en 2016, cette subvention a été reportée par l'Etat du fait de dépenses imprévues dans l'organisation de la Coupe d'Europe de football. En 2017 la demande a été, de nouveau, reportée par l'Etat. Une nouvelle demande a donc été déposée par la Ville au titre de 2018. Il est important de souligner que l'installation et l'exploitation de ce dispositif sont strictement encadrées afin d'offrir les plus grandes garanties en matière de protection des libertés individuelles et du respect de la vie privée, conformément à la Loi Informatique et Libertés et aux recommandations de la CNIL.

La participation citoyenne

Devenir acteur de sa sécurité !

La participation citoyenne est une démarche qui se veut partenariale et solidaire.



test, lunettes alcoolémie et réflexomètre, en partenariat avec la Prévention Routière. Les agents de la Police Municipale ont également pour mission de conseiller et de veiller à l'application des bonnes pratiques lors de différents événements comme :

- La mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS : confinement, risques météorologiques et chimiques...) ainsi que les alertes attentats depuis la rentrée 2016 aux primaires et secondaires.
- Les exercices d'évacuation rapide (incendie, intrusion terroristes) pour les classes de primaire.
- Les campagnes de sensibilisation des dangers d'Internet et du cyber harcèlement aux primaires.
- Les campagnes d'information sur le harcèlement et le mal-être en milieu scolaire aux primaires et secondaires.

Les nombreuses études menées sur ces sujets démontrent qu'un travail de sensibilisation effectué dès le plus jeune âge permet aux enfants puis aux adolescents et par la suite aux adultes qu'ils deviennent, de faciliter leurs choix en matière de sécurité.

Les radars pédagogiques

De nouveaux radars pédagogiques ont été implantés sur la commune. Actuellement, les emplacements de ces radars sont : au niveau du lycée face aux véhicules venant de l'Est (Revel), au niveau du Centre commercial Saint Benoit face aux véhicules arrivant de l'Ouest (Toulouse), au niveau de l'école du Corail dans le sens rue Fondargent - rue de Lalande. Ils complètent les appareils déjà en service et sont destinés et à sensibiliser les conducteurs sur le respect des vitesses autorisées. Ils peuvent ainsi enregistrer les vitesses des véhicules s'approchant ou s'éloignant et être déplacés en fonction des besoins.



LA VERBALISATION DES INFRACTIONS

La sanction du non respect de la réglementation est une contravention codifiée dans le Code de la route, qui fixe les interdictions et les contraintes (articles R. 417.1 et suivants).

En matière de stationnement, selon la gravité (gênant, très gênant, dangereux...) le tarif de l'amende peut varier de la 2^{ème} à la 4^{ème} classe mais ce montant est fixé uniquement par décrets ministériels : il ne peut en aucun cas être modifié par les communes.



Depuis Juin 2015 et la mise en place d'une des 26 mesures de l'ancien ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve, l'amende forfaitaire a été établie comme suit:

- Stationnement gênant : contravention de 2^{ème} classe à 35 euros
- Stationnement très gênant et particulièrement sur les places réservées aux personnes handicapées: contravention de 4^{ème} classe, verbalisées à 135 euros. Pour plus de détails, le site « servicepublic.fr » apporte toutes les précisions nécessaires.

Il est à noter que la seule infraction dont le montant peut être fixé par les communes est,

depuis le 1^{er} Janvier 2018, celle afférente au stationnement payant. Du fait de l'absence de ce type de stationnement, notre ville n'est évidemment pas concernée par cette modification très récente de la législation.

Il faut aussi signaler que nos Policiers Municipaux qui œuvrent surtout au quotidien dans la prévention, sont à la fois interpellés par des saint-orennais qui trouvent qu'ils ne verbalisent pas assez, car les piétons ne peuvent circuler agréablement et en sécurité sur les trottoirs, mais aussi par des saint-orennais qui considèrent que l'amende à 135 euros n'est pas acceptable car disproportionnée. Même si la municipalité trouve ce montant excessif, elle n'a malheureusement aucun pouvoir d'action. Nous souhaitons par cet article éclairer nos concitoyens sur la situation législative à ce jour qui, même si elle ne nous convient pas, ne peut être modifiée à notre niveau. De plus comme vous le savez tous, la gendarmerie intervient aussi sur notre commune et ce sont parfois les gendarmes qui verbalisent les stationnements jugés très gênants ou dangereux.

Nous voulons dire à tous les saint-orennais que nous sommes conscients de la nécessité de créer des places de parking même si en parallèle nous agissons aussi pour encourager les modes doux : la création du parking de la rue de Soye à côté de la maison des associations, la mise en zone bleue de plusieurs parkings, l'aménagement ou la prolongation des pistes cyclables, en sont de récentes illustrations.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

En France le stationnement illicite sur les trottoirs est source de très nombreux accidents et a coûté la vie à 559 personnes en 2016. A Saint-Orens nous souhaitons que l'ensemble de nos concitoyens soient conscients de ce danger et qu'ils fassent preuve de civisme au volant. Dans cette optique, une nouvelle campagne de sensibilisation va être effectuée jusqu'aux vacances scolaires.

**La sécurité, le civisme,
c'est l'affaire de tous !**
**Un peu de bonne volonté
de chacun ne peut
qu'améliorer notre plaisir
de vivre dans
une ville agréable.**

La Cérémonie de Citoyenneté et les lauréats du Mérite Bénévole 2017 Les rencontres intergénérationnelles à Saint-Orens !

Pour cette nouvelle édition, la Cérémonie de la Citoyenneté sera jumelée avec celle des lauréats du mérite bénévole 2017 désignés par le Cercle National des Bénévoles. La municipalité a en effet, décidé de coupler la Cérémonie de Citoyenneté destinée à nos jeunes majeurs avec la Cérémonie de Remise des médailles et des diplômes du Mérite Bénévole, décernés par le jury de la promotion 2017 du Cercle National des Bénévoles. C'est à l'initiative de Georgette Péral, Déléguée à la Promotion du bénévolat, aux Personnes âgées dépendantes que des Saint-Orennais sont, pour la première fois, récompensés de manière officielle pour leur dévouement au service de la vie associative. Cette cérémonie se déroulera le samedi 31 mars 2018 à 10h dans la salle du Conseil Municipal.

Dans un premier temps, Madame le Maire remettra à nos 6 lauréats saint-orennais de la promotion 2017, leurs médailles et diplômes du Mérite Bénévole décernés par le Cercle National des Bénévoles. Les critères retenus sont les suivants : la qualité des travaux fournis, les fonctions exercées, la durée de l'engagement personnel, l'efficacité et l'exemplarité du comportement. Les propositions sont analysées par le jury, selon les qualités exposées dans un mémoire qui est ensuite proposé au conseil d'administration : une liste est enfin établie par ordre de mérite. Dans un second temps, Madame le Maire accompagnée de Madame Josy Lassus Pigat, déléguée aux Affaires générales, à la Formation, au Marché de plein vent et aux Animations du commerce de proximité, remettra à nos 112 nouveaux jeunes majeurs

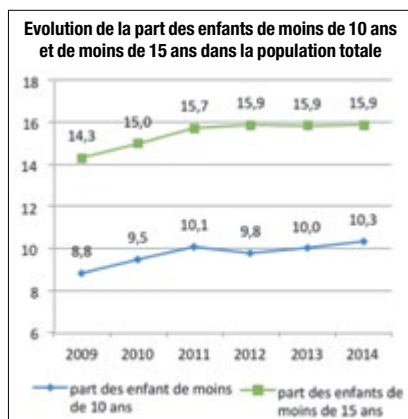
saint-orennais leur carte d'électeur. A travers la remise de cette carte, le Maire leur rappellera les principes fondamentaux de la République et les sensibilisera sur leurs droits et leurs devoirs de citoyens, abordant les thèmes centraux de notre république que sont le civisme, la liberté, le respect des lois, l'égalité, la laïcité, le respect mutuel... Ce sont les bases essentielles d'un code de conduite qui donne des repères et permet à la société de se structurer et c'est aussi grâce au respect de ces règles communes que chacun peut, à son niveau, jouer un rôle dans la prévention et la lutte contre les incivilités et la délinquance des jeunes, mais aussi des moins jeunes. Par cette action, la municipalité souhaite une nouvelles fois favoriser des moments conviviaux et intergénérationnels.

L'analyse des Besoins Sociaux : un outil indispensable

La mise à jour annuelle de l'Analyse des Besoins Sociaux fait apparaître la poursuite du rajeunissement de la population notamment à travers la hausse de la part de jeunes. Par ailleurs, si la fragilité des personnes isolées demeure, on constate également une amélioration de l'emploi.

1 / La poursuite de l'augmentation du nombre des jeunes de moins de 15 ans :

En 2009, on dénombrait 1561 jeunes de moins de 15 ans, les dernières données Insee (2014) indiquent qu'ils sont désormais 1839. Ils représentent ainsi 15,9% de la population totale en 2014 contre 14,3% en 2009.



Source Insee RP2009, 2010, 2011, 2012 2013, 2014 exploitation principale.

Par ailleurs, on soulignera que les naissances domiciliées sur la commune connaissent un pic d'augmentation pour atteindre 127 nouveaux nés en 2017.

2 / La fragilité des personnes isolées demeure :

En effet, en 2016, sur les 560 foyers allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales vivant sous le seuil de pauvreté, 61% étaient des personnes isolées et 24% étaient des familles monoparentales. L'isolement est l'un des paramètres de vulnérabilité, tous âges confondus. Par ailleurs, en observant les modes d'habitation des personnes âgées, la tendance à l'isolement des personnes âgées de 65 ans et plus se poursuit et s'accroît avec l'âge. Ainsi, en 2014, la part des 80 ans et plus vivant seules atteint 36,6%, soit de + 6 points en comparaison à 2009.

3 / Une amélioration de l'emploi :

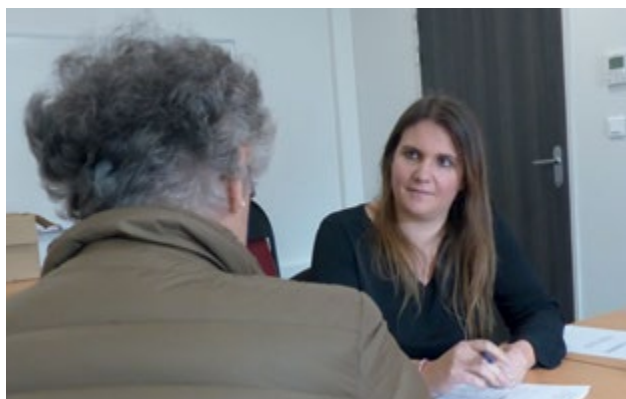
Concernant l'emploi, pour l'année 2017, la situation s'améliore puisque Pôle Emploi enregistre une baisse de 11% pour les demandeurs d'emploi de catégorie A. Parallèlement, il y a 18,1% d'emplois en plus sur la commune, soit 785 emplois entre 2009 et 2014 ce qui porte le total à 5123 emplois. On assiste à une évolution de la répartition des emplois par catégories socio professionnelles. Ainsi, le nombre d'emplois dans la catégorie artisans, commerçants et chefs d'entreprise est en très forte augmentation (225 en 2009 contre 514 en 2014).



Source Insee RP2009, 2010, 2011, 2012 2013, 2014 exploitation principale.

Le Gérontopole, prévenir les fragilités pour mieux agir

Dans le cadre d'un partenariat entre le Réseau gérontologique local et le Gérontopole du CHU de Toulouse, un questionnaire de pré-dépistage du sujet âgé a été adressé courant novembre aux seniors de 70 ans et plus.



A ce jour, sur pratiquement 500 réponses reçues, 132 personnes sont invitées à rencontrer le Gérontopole. Afin de pouvoir accompagner au mieux nos seniors, cette équipe propose sur Saint Orens, depuis le 4 décembre 2017, des bilans individuels sur rendez-vous, (les lundis toute la journée, dans la salle de réunion de la Maison des Associations) réalisés par une infirmière spécialisée du Gérontopole. En collaboration avec les Conseillères en économie Sociale et Familiale, des plans de prévention des fragilités sont alors établis afin de permettre aux seniors de maintenir ou d'améliorer leur qualité de vie.

Pour plus de renseignement, prendre rendez-vous : contacter le réseau gérontologique au 05.61.39.54.06 ou par mail : reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr

Retour en image sur un moment partagé

C'est avec émotion, que le 23 janvier dernier, la famille de réfugiés composée d'une mère et de son enfant âgé de 8 ans, a été accueillie par Madame le Maire Dominique Faure et l'Adjoint aux Affaires Sociales, Monsieur Anicet Kounougous.

Ce moment convivial était partagé par la municipalité mais également par ceux qui contribuent à l'accompagnement et au soutien de cette famille afin que cet accueil dans notre ville soit une réussite.



Mme Georgette Peral, Déléguée à la Promotion du bénévolat et aux Personnes âgées dépendantes, M. Anicet Kounougous, Adjoint aux Affaires sociales, au Logement, à la Commande publique et au CCAS, Mme Dominique Faure, Maire de Saint-Orens et Vice-Présidente de Toulouse Métropole et Mme Marie-France Taburiau, Conseillère Municipale

La 2^{ème} édition du Festival des Arts Numériques les 24-25 et 26 mai 2018



La Ville de Saint-Orens de Gameville associée à « Digital Campus », l'école des métiers du web de Labège, lance la 2^{ème} édition de son Festival des arts numériques les 24, 25 et 26 mai 2018. Le « FAN » a pour ambition de démocratiser l'accès aux arts numériques, d'en célébrer la diversité, la créativité et l'ingéniosité. Il est destiné à satisfaire la curiosité du public le plus large possible, des initiés aux plus réticents, de ceux qui aiment tester à ceux qui préfèrent observer, de ceux qui aiment les rencontres humaines à ceux qui préfèrent les rencontres artistiques.

Enfin, le FAN veut amener le public à se familiariser avec les nouveaux outils numériques et à comprendre comment le numérique bouleverse les arts, en les invitant à rencontrer ceux qui le vivent, ceux qui en parlent et ceux qui l'inventent ou le réinventent. Parmi lesquels, des artistes et des collectifs (parfois toulousains) au talent et à la créativité reconnus, des acteurs locaux du numérique voire des personnalités aux liens, pourtant a priori lointains, avec l'univers du digital. Les activités proposées aux festivaliers durant le FAN peuvent se regrouper en 4 grands univers :

- **Créer** : des ateliers (la MAO (Musique Assistée par Ordinateur), codage informatique...)
- **Tester** : un « ArtLab » composé d'installations artistiques interactives, des jeux vidéo
- **Écouter** : des concerts, des conférences
- **Voir** : des expositions, des spectacles

De plus, des ateliers spécialement destinés aux établissements scolaires de Saint-Orens seront proposés mercredi 23 mai en matinée dans le cadre du nouveau partenariat avec l'Académie de Toulouse et l'accueil du concours DIDACTICA.

Pour la programmation complète,
rendez-vous sur www.festival-des-arts-numeriques.fr

Lisa Simone à Altigone le 13 Avril à 21h

Avec My World, son dernier album, Lisa Simone ouvre les portes de l'intime en grand. Au gré des chansons, on découvre l'importance de sa famille : un fils lointain dans Ode to Joe ; sa fille RéAnna à laquelle s'adresse la chanson Unconditionnally et qui interprète avec sa mère un titre clé du disque : I Pray ; sa mère Nina bien sûr, qui lui a dédié le magnifique If You Knew dans lequel elle exprime tout son amour pour sa fille et son besoin d'être auprès d'elle. A 53 ans, Lisa Simone chante pour nous parler du bonheur de trouver enfin sa place dans ce monde, de vivre tout simplement. Au fil des expériences et des rencontres, elle a su transcender les souffrances passées et souhaite aujourd'hui partager avec le public une joie profonde, une sérénité nouvelle. Cette grande artiste sera sur la scène d'Altigone le vendredi 13 avril 2018 à 21h



Entrée générale : 26 € - Tarif réduit : 22 € - Enfants : 16 €
Renseignements : 05 61 39 17 39 - www.altigone.fr
Réservations : www.altigone.fr et points de vente habituels

Musique de film au piano le 11 avril 2018 à 19h à Altigone

Un événement de l'école municipale de musique sera proposé par Olivier Caubel, professeur de piano, qui a conçu une partie de l'année de ses élèves autour de ce thème, devenu ainsi son projet pédagogique essentiel. Sur la scène d'Altigone, le **mardi 11 avril de 19h à 20h**, (l'entrée sera libre), une douzaine de films, dont les musiques sont dans les oreilles de la plupart, seront mis en perspectives autour de personnages narrateurs totalement créés pour l'occasion. La musique sera ainsi mise en relief à travers une histoire. Parmi les titres sélectionnés, citons Out of Africa, l'inévitable musique de James Bond, les Aristochats, et plus près de nous, les Choristes. 14 pianistes enfants, adolescents, adultes, se sont plongés dans cet univers passionnant où la musique a un rôle à la fois particulier et très important.

15^{ème} édition du Festival Partances

De nombreux amateurs d'images de voyage et d'aventure attendent avec impatience cet événement, qui aura lieu du 9 au 11 mars 2018 à Saint-Orens !

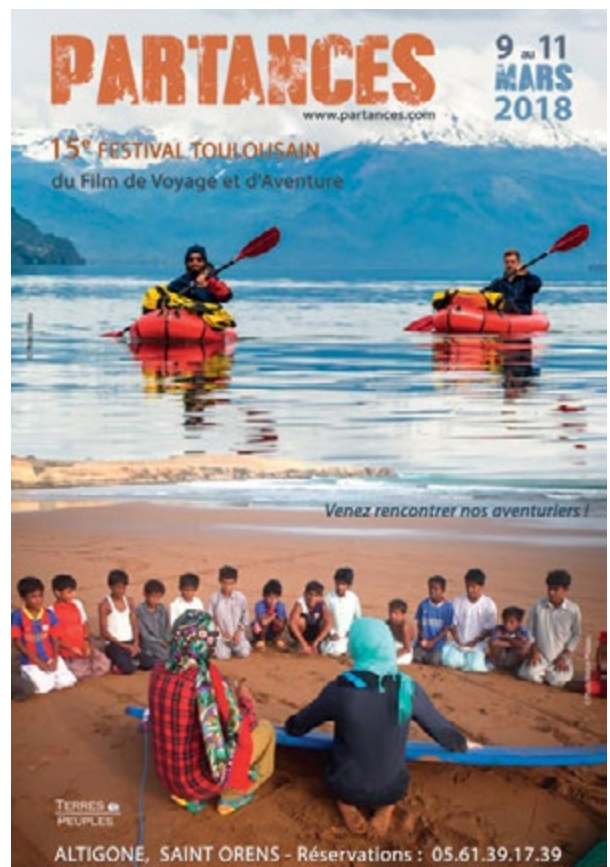
Le Festival Partances ce sont des projections de films, des documentaires ou des conférences témoignant d'expériences originales sur le thème du voyage et de l'aventure. C'est aussi une exposition autour du voyage et la rencontre avec d'exceptionnels aventuriers. Trois jours pour s'évader, échanger et découvrir la richesse et la diversité des paysages et des cultures du monde. Une aventure et des rencontres qui se déclinent du vendredi au dimanche.

Partances, ce sont aussi des rencontres...

Le principe de Partances est de proposer au public de rencontrer de grands voyageurs au parcours exceptionnel.

Après chaque film, un temps est consacré aux questions/réponses des spectateurs, pour des moments d'échanges inoubliables. La discussion se prolonge souvent dans les espaces conviviaux d'Altigone. Des stands permettent de rencontrer les aventuriers invités.

Pour plus de détails sur
cette manifestation : www.partances.com



Thibaut Garcia, un prodige saint-orennais

Thibaut Garcia est considéré comme le nouveau virtuose de la guitare classique. Ce jeune saint-orennais découvre la guitare à l'âge de 7 ans avec Robb Storar son professeur à l'École municipale de musique de Saint-Orens. Ce dernier ne tarit pas d'éloges sur son ancien élève, il se souvient d'avoir été impressionné par les qualités exceptionnelles du jeune homme. Il intégrera par la suite rapidement le Conservatoire de Toulouse. Il y obtient son prix de Musique de Chambre dans la classe de Renaud Gruss et son prix de Guitare « mention très bien à l'unanimité avec les félicitations » dans la classe de Paul Ferret. À 16 ans il est admis au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). A 23 ans, il se produit déjà sur les scènes du monde entier et a déjà deux albums à son actif. Espagne, Roumanie, Allemagne... partout, ou presque, où il va jouer, Thibaut envoûte les jurys. En juin dernier, en Oklahoma, aux Etats-Unis, il a remporté son plus grand concours, la GFA (Guitar Foundation of America). A la clef, l'enregistrement d'un album avec Warner Classics et une tournée mondiale d'une cinquantaine de concerts.

Il y a deux ans, à l'occasion des journées du patrimoine 2015, il donne un concert dans l'Eglise de Saint-Orens, une Eglise comble pour l'occasion mais trop petite pour y recevoir tout son public. C'est désormais sur la scène d'Altigone, beaucoup plus adaptée, qu'il se produira, accompagné de Boris Grelier flûtiste au sein de l'Orchestre de l'Opéra de Toulon, le samedi 14 avril 2018 à 21h

Entrée générale : 16 € Tarif réduit : 12 € - Enfants : 6 €

Renseignements : 05 61 39 17 39 www.altigone.fr
Réservations : www.altigone.fr et points de vente habituels

7^e Remise des Prix du concours « Les Arts littéraires »

Le samedi 24 mars 2018 aura lieu pour la 7^{ème} année consécutive la remise des Prix du concours international « Les Arts littéraires », organisé par l'association ALCA, qui se déroulera à partir de 14h30 dans le magnifique cadre de la salle du château Catala de Saint-Orens.

De nombreux prix seront attribués dans les catégories suivantes : Roman, Poésie, Théâtre et Nouvelle.

Le Prix de la Ville de Saint-Orens remis par Madame le Maire et le Prix de l'Édition couronneront cette cérémonie qui sera à nouveau accompagnée de plusieurs

intermèdes musicaux, assurés entre autres, par Jacques Andrieu, Directeur de l'École municipale de Musique de Saint-Orens, dont les interventions sont unanimement appréciées.

Le public pourra également admirer une exposition de photographies de plusieurs artistes régionaux et un cocktail clôturera cette manifestation, véritable hommage à la pluralité culturelle et à la complémentarité artistique.



Les vernissages à Saint-Orens

L'art est accessible à tous : c'est le message que souhaite faire passer la municipalité en organisant des expositions au sein d'Alti-gone. Loin des préjugés qui voudraient que l'art soit élitiste, ces expositions sont destinées à tous, novices ou collectionneurs chevronnés. En accès libre et gratuit, elles permettent aux saint-orennais de découvrir et de s'informer sur différentes tendances artistiques et de rencontrer les artistes à l'occasion des vernissages. Ceux-ci, également d'accès libre et gratuit, sont aussi l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial et échanger autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.

Deux expositions vont avoir lieu à Alti-gone en mars et en avril 2018 :

LES PEINTRES REVÉLOIS

Du 13 mars au 1^{er} avril 2018

Vernissage le mercredi 14 mars à 18h30

BERNARD CADÈNE

Du 3 au 21 avril 2018

Vernissage le mercredi 4 avril à 18h30

Renseignements :

Direction des Affaires Culturelles

05 61 39 56 69

Vie sportive

Les jeunes espoirs du Tennis de Table

Depuis la création du club, le Saint-Orens Tennis de Table a misé sur les jeunes et la formation. Près de la moitié des 140 adhérents ont moins de 21 ans.

Lancée dans les années 1990, l'école de tennis de table est devenue, au fil des ans, une référence d'abord dans la région Midi-Pyrénées et maintenant dans la région Occitanie.

Les récompenses obtenues dans les différentes compétitions, qu'elles soient collectives (championnat jeunes) ou individuelles (promo détection ou critérium individuel), prouvent que les jeunes saint-orennais sont bien présents au niveau régional. Parmi cette jeunesse, les féminines montrent l'exemple... En effet, celles-ci ont atteint le niveau national en

intégrant le championnat féminin adulte en Nationale 3 ! Ces jeunes filles, toutes formées au club, portent avec beaucoup de talent, les couleurs de notre Ville dans les grandes métropoles françaises comme Paris, Lyon, Nice, Montpellier, etc...

Au sein de l'association Saint-Orens Tennis de Table, les jeunes pongistes représentent l'avenir du club !



Les jeunes de l'École de Tennis de Table de Saint-Orens



Alban Clou médaille d'argent au Tournoi Régional Détection du 14 janvier 2018

Championnat départemental de GRS

Le 18 mars au Gymnase du Lycée Pierre-Paul Riquet

Le club de Gymnastique Rythmique de Saint-Orens « GRSO » est un club affilié à l'Ufolep, qui accueille plus de 200 gymnastes âgées de 5 à 18 ans, engagées dans 33 équipes et encadrées par 21 animatrices cadres, 16 stagiaires toutes bénévoles, un bureau de 12 membres et un professeur de danse.

Nos gymnastes évoluent en équipes de 4 à 6 ou duos sur un praticable. Elles travaillent dur et dans la bonne humeur tout au long de l'année pour présenter une chorégraphie, manipulant tout au long de l'enchaînement 1 ou 2 des 5 engins (rubans, cordes, cerceaux, ballons et massues) lors de différentes compétitions jusqu'au Championnat National à Elancourt cette année. Elles vont essayer de

faire mieux que l'an dernier à Bordeaux mais la barre est haute. Nos 13 équipes GRSO sélectionnées, ont brillamment représenté le club par de beaux podiums (avec trois équipes 1^{ères} au Championnat National, deux équipes 2^{ème}, et 2 équipes 3^{ème}). Nous nous sommes même fait remarquer en remportant le trophée du club le plus représenté en championnat de France. La saison 2017-2018 va bientôt commencer : après notre fête des petites gymnastes (nos coccinelles, qui ont présenté le 4 février au gymnase Riquet leur premier enchaînement devant un public de parents conquis), place aux plus grandes pour le championnat départemental à Saint-Orens au gymnase Riquet le 18 mars 2018.



UN ATELIER DESSIN ANIMÉ AU CLAC !

Le Centre de Loisirs Associé au Collège René Cassin (CLAC), dispositif rattaché au Service Sport- Animation et Vie Associative, propose toute l'année des animations sportives ou culturelles aux jeunes. Cette année encore des ateliers de création d'un dessin animé 2D sont mis en place tous les mardis durant la pause méridienne, du mois de janvier à fin mai. Ludique et créative, cette activité permet aux jeunes de réaliser leur propre dessin animé à travers les étapes suivantes : écriture du synopsis, réalisation du story-board, création des personnages et des décors, enregistrement des voix et des bruitages. Un animateur de l'association La Chouette lumineuse, Hervé Bery accompagne les jeunes et prend en charge la partie technique. Les jeunes peuvent ainsi se consacrer essentiellement à leur création individuelle ou collective. Les ateliers se termineront par la projection du travail réalisé au sein du collège. Vous pourrez les voir lors du Festival d'Art Numérique organisée par la Ville de Saint-Orens qui se déroulera du 24 au 26 mai 2018.



Saint-Orens a accueilli des championnes de JUDO

Le jeudi 4 janvier a eu lieu la reprise des cours au dojo de Saint-Orens, l'occasion d'accueillir des invitées d'honneur, les championnes Cathy Arnaud championne du Monde et d'Europe et Karine Petit-Dyot championne du Monde Junior et championne de France et d'Europe Senior. André Puis, Délégué aux sports, et Anicet Kounougous, adjoint du Maire, professeur de Karaté et président de la ligue Midi-Pyrénées étaient présents pour les accueillir ainsi que les deux cents ju-

dokas qui avaient fait le déplacement. Les deux championnes ont ainsi pu réaliser des démonstrations et partager leurs techniques dans une ambiance conviviale et décontractée.

Le club a également accueilli Jean-Louis Juan, 7^e dan, qui fut le premier conseiller technique régional nommé sur la Ligue Midi-Pyrénées, ancien président de la Commission nationale d'Arbitrage et actuellement président du club de judo de Ramonville et Aline Batailler, ancienne

internationale issue de la Ligue. C'est le président du club Alphonse Corso qui a présidé la séance avec la présentation des invitées, suivi d'un « mondo » c'est-à-dire dans le jargon du judo, une sorte de dialogue entre élèves et professeurs sous forme de questions-réponses et enfin de la signature des autographes.

Le président et les professeurs du club ont ensuite accompagné les invitées au restaurant pour un repas convivial qui a clôturé cet événement.



Science et aventure



Michel CARRIER

Directeur du CRITT

*Mécanique et Composites (en retraite)
Saint-Orennais depuis 47 ans*

Dans les laboratoires scientifiques, les chercheurs ont besoin de données fiables pour faire avancer leurs recherches. Ceci est particulièrement vrai pour les données utiles au climat, à la faune, à la flore, contre la pollution, etc. Grâce aux techniques modernes d'observation, en particulier les satellites ou les sondes marines ou terrestres, les données relevées sont particulièrement nombreuses et variées. Il n'en reste pas moins qu'une observation in situ reste un des meilleurs moyens d'obtention de données fiables ou particulières. Ce constat a donné naissance à des vocations d'explorateurs aventuriers tels qu'en Midi-Pyrénées Jean-Louis Etienne ou Stéphane Levin pour ne citer qu'eux.

J'ai connu Jean-Louis Etienne (médecin explorateur) lors de la préparation de la « Mission banquise » sur l'océan glacial arctique. Directeur du CRITT Mécanique et Composites, j'ai été responsable de la conception, du calcul et de la fabrication de son module de vie « Polar Observer » ainsi que de sa logistique scientifique. Pour un laboratoire universitaire il s'agissait bien là d'une gageure voire d'une aventure, car la fabrication n'est pas affaire commune dans ces lieux.

La Mission banquise : Observation scientifique de la banquise en se laissant dériver à bord d'un vaisseau polaire « Polar Observer ». Afin de répondre aux problèmes mécaniques (hélicoptage, compression des glaces, etc.), thermiques (18° C intérieur pour -35° C extérieur), électriques (fabrication et stockage), logistiques (transport), marins (flottabilité) ou survie (utilisation en situation difficile : renversement etc.), conception et calculs furent réalisés en CAO et éléments finis pour une capsule démontable en matériaux composites à structure sandwich (tissus pré-impregnés et polymérisation en autoclave). Le Polar Observer, démonté, fut transporté par route jusqu'à Tromsø (Norvège) puis par Antonov 74 jusque sur la banquise (station

BARNEO créée par les Russes tous les hivers polaires à 100 km du pôle Nord). Remonté par nos soins, par une température de -38° C à BARNEO, Polar Observer fut ensuite hélitreuillé sur 100 km par un hélicoptère MI8 russe jusqu'au pôle Nord. C'est là que furent installés les matériels d'observation scientifique.

L'aventure répond alors aux questionnements scientifiques des laboratoires et donne une moisson de résultats :

- température et salinité de l'océan sous la banquise
- mesure de l'épaisseur de la banquise au fil des jours et du réchauffement
- contrôle et détermination de la vie sous la banquise
- mesure des rayonnements solaires
- température de la glace sur son épaisseur
- relevé de pollens en suspension dans l'air
- détection des aérosols.

Nous avons vécu lors de cette mission une aventure exceptionnelle qui du laboratoire toulousain nous a emmenés avec Jean Louis Etienne à vivre une dizaine de jours dans le froid glacial du Nord polaire. Lors de cette dérive, Polar Observer a parcouru 450 km « sans bouger » grâce à la dérive de la banquise, en particulier la dérive transpolaire, entre le 10 avril et le 30 juin 2002. Il sera récupéré le 4 juillet par le brise-

glace à propulsion nucléaire Yamal (75 000 CV).

Expédition Transantarctica : Cette expédition internationale conduite par Jean-Louis Etienne et l'américain Will Steger, de juillet 89 à mars 90, a emmené une équipe représentant tous les continents à parcourir 6300 km en traîneaux à chiens, traversant ainsi tout l'Antarctique. Cet exploit a participé à la prise de conscience et à la signature du protocole environnemental dit « Protocole de Madrid » (1991) complétant le traité de l'Antarctique. L'Antarctique devint ainsi une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science.

PolarPod : Il s'agit d'une expédition en préparation. Un vaisseau vertical de 100 m de hauteur (80 m immergés) et plateforme de vie et d'observation (20 m au dessus de l'océan) doit permettre à une équipe de scientifiques d'observer l'océan Antarctique (ou Austral) dans les 50èmes hurlants en se laissant emporter par les courants. Souhaitons que la mission soit réussie, la moisson scientifique sera certainement très importante quant à la connaissance approfondie de ce milieu.

Sciences et aventure sont très souvent liées pour faire avancer la connaissance.

CRITT : Centre régional d'innovation et de transfert de technologie en Mécanique et Composites (Laboratoire de l'Université Paul Sabatier).

Polar Observer est exposé à la Cité de l'Espace à côté du Terradome

Autres missions polaires de Jean-Louis Etienne : 1986 pôle Nord en solitaire, 1993-1994 expédition au volcan Erébus, 1994-1995 à bord du voilier polaire Antarctica hivernage au Spitzberg, avril 2010 première traversée de l'océan Arctique en ballon rozière.

Les rencontres intergénérationnelles : un moment de partage !

Dans leur programme électoral, les 12 élus du Conseil Municipal des Enfants ont défendu leurs idées pour organiser des temps de rencontre entre générations. De l'idée à l'action, les enfants sont en train d'organiser ces rencontres. Des instants de partage qui s'annoncent conviviaux, gourmands et éducatifs, autour de différents thèmes : Culture, Loisirs, Cuisine... Les élus référents sont: Georgette Peral, Conseillère Déléguée à la Promotion du bénévolat, aux Personnes âgées dépendantes et François Ubeda, Conseiller Délégué à la Jeunesse, à l'Intergénérationnalité et à l'accueil des Gens du Voyage.

Pour en savoir plus sur ces futures rencontres merci de prendre contact avec le Service Scolaire Enfance Jeunesse au 05 61 14 88 76



Appel aux dons

Vous avez du temps ? De l'argent ? Soyez solidaires de nos aînés !

L'association des Amis de la Maison de Retraite Augustin Labouilhe souhaite égayer les murs et acquérir 2 fauteuils roulants. Dons bénéficiant de 66% de déduction fis-

cale. Par exemple : un don de 100€ ne vous revient qu'à 34€. La Maison de Retraite de Labouilhe à besoin de vous !

*Contact : assocamis31@gmail.com
Association des Amis de la Maison de Retraite Augustin Labouilhe, Place du Souvenir, 31650 Saint-Orens-de-Gameville*



Appel à volontaire pour formation aux premiers secours !

Parce que sauver la vie d'un concitoyen est un acte de citoyenneté active, nous recherchons des **volontaires âgés de plus de 60 ans** pour participer (gratuitement) à un stage de formation au Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Cette formation de base aux premiers

secours qui se déroule sur une journée, a pour objectifs de préparer le plus grand nombre de citoyens à avoir les bons réflexes face à toute personne en danger. Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, une première session de formation est prévue le 26 mars prochain

laquelle est dispensée par l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Garonne.

Aussi, vous êtes invités à contacter l'Espace pour Tous au 05 61 39 54 07 espacepourtous@mairie-saint-orens.fr



AVF

Jean-Claude Delprat et Danielle Soulié, dans le cadre de l'AVF, présenteront une conférence sur : L'ILE DE SANTORIN

Au large de la Méditerranée, l'île de Santorin, base de la civilisation minoenne, est-elle l'Atlantide ? Théra a-t-elle disparu sous un volcan destructeur, laissant une multitude d'îles comme Nea Kamini, Palea Kamini... perdues dans une caldeira qui attire croisiéristes et touristes entre les bleus du ciel-mer et les blancs immaculés des villages ?

Le site d'Akrotiri nous a livré quelques secrets et les gens du Santorin leur immense cordialité, insoucians dans cette nature instable mais superbe.

*Conférence AVF, L'île de Santorin
Mardi 27 mars 2018 à 14h salle Dieuzaide
(maison des associations)(maison des associations)*

Conférence par Danielle SOULIÉ & Jean-Claude DELPRAT

L'île de SANTORIN

Mardi 27 mars 2018

14h
salle Dieuzaide

S'inscrire au local avant le 23 mars

Jacques Frey, dans le cadre de l'AVF, présentera une conférence sur : L'AFFAIRE STAVISKY.

En janvier 1934, sous la 3^{ème} République, une affaire va défrayer la chronique : l'affaire Stavisky. Elle va entraîner par ricochet des changements et des troubles qui vont secouer toute la classe politique, de la gauche à l'extrême droite, jusqu'aux élections futures de 1936. Qui était Alexandre Stavisky, ce russe retrouvé mort dans un chalet de Haute Savoie, « suicidé d'une balle, tirée à 3 mètres » ? Brillant escroc, ami d'hommes politiques ? Témoin gênant sûrement !

Autour de ce scandale, Jacques Frey saura nous faire revivre cette époque bien tourmentée de notre histoire.

*Conférence AVF, L'AFFAIRE STAVISKY
Jeudi 12 avril 2018 à 14h salle Dieuzaide
(Maison des Associations)*

Conférence par Jacques FREY

L'affaire STAVISKY

Scandale en 1934
sous la III^{ème} république

Jeudi 12 avril 2018

14h salle Dieuzaide
S'inscrire au local avant le 10 avril



Conférences ALCA

« LA CORSE, SES MERVEILLES ET L'ÎLE D'ELBE »

Par Maryse et Michel CARRIER

L'île de Beauté (véritable condensé de tous les reliefs connus) mérite amplement son nom : paysages aussi contrastés qu'enchantés (les Calanques de Piana notamment...), sites époustouflants (celui de la ville de Bonifacio par exemple, plantée sur son promontoire), eaux limpides et plages paradisiaques, considérées parmi les plus belles d'Europe. Point d'orgue de cette nature sauvage et préservée, des routes particulièrement pittoresques, de nombreux chemins de randonnée, et des villages généralement perchés au sommet des collines, qui confèrent à cette île un charme intemporel et singulier, sans oublier les fameuses îles désertes (Lavezzi, Sanguinaires...), véritables réserves naturelles.

Mais la Corse c'est aussi une terre chargée d'histoire, comme en témoignent les tours génoises qui parsèment le littoral, les églises baroques et dans plusieurs villes (Fozzano, Ajaccio, Corte...) le souvenir savamment entretenu de célèbres personnalités : Colomba, Tino Rossi, Pascal Paoli, surnommé le Père de la Patrie, ou bien sûr Napoléon Bonaparte, dont nous suivrons les pas sur l'île d'Elbe (italienne depuis 1860), où l'Empereur vivra un exil de 10 mois avant l'incroyable épopée des Cent-Jours...

*Jeudi 5 avril 2018 à 14h30
Espace Marcaissonne
13 Bd du Libre Echange*



« VERMEER, L'UN DES MAÎTRES DU SIÈCLE D'OR NÉERLANDAIS »

Par Odile FERRANDON



De nos jours VERMEER est considéré comme un des plus grands peintres de l'histoire de l'art occidental, un des trois grands maîtres, avec Franz HALS et REMBRANDT, qui ont dominé le 17^{ème} siècle hollandais, ce siècle d'or marqué par une prospérité économique, sociale et politique sans égale et par une extraordinaire floraison artistique. Surnommé le « Sphinx de Delft » en raison du mystère qui entoure sa vie comme il imprègne son œuvre, VERMEER ne fut pas l'artiste solitaire dont les historiens d'art du 19^{ème} siècle ont forgé la légende. Au contraire, il vécut dans l'effervescence artistique de Delft en contact

permanent avec ses confrères, travaillant sur les mêmes thèmes, la vie quotidienne et l'intimité des riches bourgeois de cette période faste. Mais sa supériorité est éclatante tant sa vision est différente.

Plus que par l'anecdote VERMEER est intéressé par l'espace, le temps, la lumière, l'âme des personnages, leurs émotions, leurs tensions; il les saisit absorbés par la pensée, le geste suspendu, il en préserve le secret. Maître de la peinture intimiste, magicien de la lumière, VERMEER a su allier quotidienneté et mystère ; son œuvre tournée vers l'intériorité est un univers de quiétude, de silence et d'éternité.

*Jeudi 22 mars 2018 à 14h30
Espace Marcaissonne 13 Bd du Libre Echange*

Café littéraire Brice TORRECILLAS



A l'occasion de la sortie de son nouveau roman intitulé « Ceux qui s'aiment », Brice Torrecillas animera un café littéraire le 15 mars 2018 à 19h à la médiathèque.

Ce Saint-Orennais est professeur et journaliste indépendant, animateur de l'émission télévisée « Au pied de la lettre » consacrée à la langue française. Il a déjà publié trois romans (La confession, De Parfaits inconnus et l'Ombre et le fard) et un récit (Collioure, la Mémoire et la mer) ainsi que plusieurs nouvelles.

Dans son dernier roman « Ceux qui s'aiment » le narrateur rend hommage à sa femme Héléne par le récit de leur vie commune, de la rencontre sur les bancs de la fac à la vieillesse qui pointe le bout de son

nez. Avec une honnêteté singulière, il trace le portrait de celle qu'il aime et fait l'éloge des couples inséparables.

De quoi est-ce fait un grand amour ? Rien n'est mis sous silence, ni les doutes, ni les trahisons, ni les affrontements, pour tenter de le comprendre. Des anecdotes pleines d'humour succèdent à des remarques féroces ou d'une absolue tendresse. Leur histoire, ils le savent, n'aura d'autre conclusion que la mort. Peu importe, dans le fond, puisque « Dieu réunit ceux qui s'aiment ».

L'association Saint-Orennaise RionZensemble en compétition au festival du Printemps du Rire

C'EST QUI QUI GARDE PAPI ?

Une comédie de Jean-Pierre Malacamp avec Nadine Barriety, Eric Cahuc, Fanny Miquet-Grivet, Joël Jado, Yannick Laganne et Jean-Pierre Malacamp en 3 actes d'une durée de 1h15, entièrement conçue par la troupe de l'association RionZensemble originaire de Saint-Orens.

L'histoire : En 30 ans de mariage, Charles et Françoise ne se sont jamais quittés plus d'un week-end. Françoise doit partir 3 semaines en cure et ne souhaite pas laisser son mari tout seul à la maison. Charles de son côté a bien une solution mais Françoise n'est pas d'accord !

Une bonne nouvelle pour la troupe, la pièce est officiellement en compétition pour le Trophée de la Création du Printemps du Rire 2018. La représentation aura lieu au Café-théâtre le 57 à Toulouse à 21h30 le jeudi 5 avril 2018.

L'association Saint-Orennaise RionZensemble a pour but de renforcer la cohésion sociale, la bonne humeur et la pensée positive en s'appuyant sur une chose simple qui met tout le monde d'accord : le rire. Car comme le disait Charlie Chaplin « Un jour sans rire est un jour perdu » !

Si vous ne voulez pas attendre jusque-là, la troupe se produira également à St Elix le Château le Samedi 24 Mars 2018 !

Pour tout savoir sur l'association et la pièce rendez-vous sur www.rionzensemble.fr et sur www.cestquiquigardepapi.jimdo.com ou alors flashez le code sur l'affiche



« L'art ogre » par Yannick Robert

EXPOSITION DE PEINTURES DU 13 MARS AU 21 AVRIL À LA MÉDIATHÈQUE



Exposition de peintures de Yannick Robert
sur le thème de l'ogre d'après des tableaux de peintres célèbres.

« On ne sait pas grand-chose du mouvement artistique Ogre, resté jusqu'ici secret, confiné dans des tiroirs fermés à clef par la volonté des plus grands anthropologues et historiens d'art. Voulant préserver la civilisation humaine, ils ont préféré faire subsister des clichés grotesques, présentant les ogres

comme d'affreux monstres sanguinaires, se nourrissant d'enfants, terrorisant petits et grands, militaires et animaux de ferme... Même si ce n'est pas tout à fait faux, ne peut-on pas être à la fois ogre et sensible, et avoir, en plus d'un grand couteau, une âme créatrice et de jolis pinceaux ? Cette poignée de tableaux, retrouvés dans des conditions rocambolesques, offerts aux yeux des visiteurs, amateurs éclairés ou simples curieux, va démontrer la grandeur d'âme, la dignité et la richesse du patrimoine culturel Ogre et tenter de réhabiliter cette civilisation crainte car méconnue. »

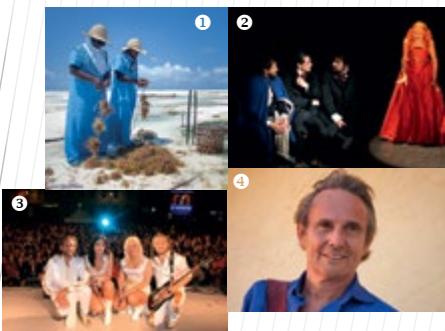
Après cinq années d'études aux Beaux-Arts d'Orléans, l'illustrateur Yannick Robert se lance en 1999 en tant que graphiste/illustrateur indépendant. Il travaille sur des campagnes de communication institutionnelle et événementielle, tout en poursuivant une exploration dans le domaine de l'affiche et de la BD. Installé aujourd'hui à Toulouse, il travaille régulièrement pour la presse et l'édition en France et au Royaume-Uni. Il enseigne également l'illustration à l'IUP Arts Appliqués (Université Toulouse II) depuis 2006. Yannick Robert animera également un atelier dessin « Dessine-moi un ogre ou une ogresse » le mercredi 18 avril à 15h, sur inscription. Plus d'informations dans l'agenda de la médiathèque page 29.

Plus d'infos sur lartogre.blogspot.com

MARS 2018

SPECTACLES

- **Vendredi 9 mars à 20h30, Samedi 10 à 14h30 et 20h30, Dimanche 11 à 14h30 : cinéma** ①
15^e FESTIVAL PARTANCES ①
Images Voyage Aventure
- **Samedi 17 mars à 21h : théâtre**
LE PORTRAIT DE DORAIN GRAY ②
- **Vendredi 23 mars à 21h : musique**
ABBA FOR EVER – Tribute to Abba ③
- **Vendredi 30 mars à 21h : musique**
MURRAY HEAD ④ **COMPLÈT**



EXPOSITIONS

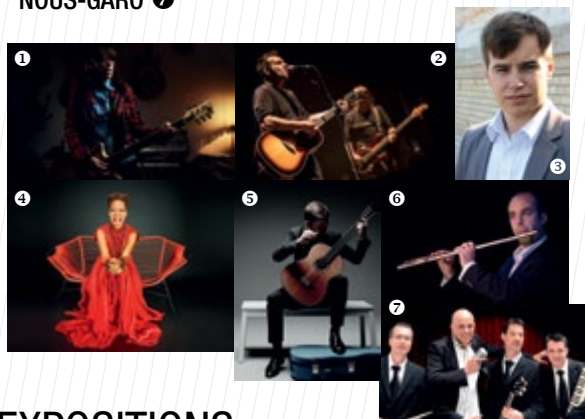
- **Du 9 au 11 mars : photographies, dans le cadre du festival PARTANCES**
JAMEL BALHI
- **Du 13 mars au 1^{er} avril : LES PEINTRES REVELOIS**
peintures, sculptures, dessins...



AVRIL 2018

SPECTACLES

- **Vendredi 6 avril à 21h : musique**
EMILIE MARSH ① / DAGUERRE ②
- **Dimanche 8 avril à 21h : musique**
(dans le cadre de l'Europe du Piano) JAN VOJTEK ③
- **Vendredi 13 avril à 21h : musique** LISA SIMONE ④
- **Samedi 14 avril à 21h : musique**
THIBAUT GARCIA ⑤ et BORIS GRELIER ⑥
- **Samedi 5 mai à 15h et 21h : musique**
NOUS-GARO ⑦



EXPOSITIONS

- **Du 3 au 21 avril : BERNARD CADENE ⑧ - peintures**
- **Du 24 avril au 19 mai : TONY SER ⑨ - photographies**



LE OFF D'ALTIGONE

- **Dimanche 1^{er} avril à 18h30 : danse**
GALA DE L'ECOLE DE DANSE ARABESQUE /
Carole Massoutié



Mem'Orens événements

MARS

LOTO ADIM'S

4 mars à 15h
Espace Lauragais

RÉUNION DE QUARTIER

Bellières
6 mars de 18h30 à 21h
Espace Marcaissonne

LOTO PCF

9 mars à 20h30
Château Catala

15^{ème} FESTIVAL PARTANCES

Du 9 au 11 mars
Altigone

ATELIER PHILO

association Phil'Orens
10 mars à 10h15
Médiathèque

PERMANENCE MME LE MAIRE

« MAISON DES PROJETS »
10 mars à 11h
Quartier 1 et 2 Catala/Cayras

LOTO DU CLUB DES AÎNÉS

11 mars à 15h
Espace Lauragais

CAFÉ-DÉBAT « COMPTEUR LINKY »

15 mars à 18h30
Espace Marcaissonne

CARNAVAL DE L'AMICALE LAÏQUE

Le 18 mars
Place Bellières

CONFÉRENCE VERMEER ALCA

22 mars à 14h30
Espace Marcaissonne

SALON ART TOULOUSE

Art contemporain
Le 23 mars de 16h à 21h
Le 24 mars de 10h à 20h
Le 25 mars de 10h à 18h30
Espace Lauragais

7^{ème} REMISE DES PRIX

du concours « Les Arts littéraires »
Samedi 24 mars à 14h30
Château Catala

CAFÉ-BRICOL'

24 mars de 9h à 12h
Château de Catala
(infos au 06.51.16.76.39
ou 06.71.56.98.17)

CONFÉRENCE AVF

Santorin
27 mars à 14h
Salle Dieuzaide
(Maison des Associations)

RÉUNION DE QUARTIER

Saint Benoit
27 mars de 18h30 à 21h
Espace Marcaissonne

CONCERT BAROQUE

Les Passions du Rotary Club
Toulouse Lauragais
29 mars à 20h30
Espace Lauragais

AVRIL

CONFÉRENCE ALCA

La Corse
5 avril à 14h30
Espace Marcaissonne

EXPOSITION PLAYMOBIL

7 et 8 avril de 10h à 18h
Espace Lauragais

ATELIER PHILO

association Phil'Orens
7 avril à 10h15
Médiathèque

VIDE TA CHAMBRE

8 avril de 9h à 17h
Ecole du Corail

COMÉDIE MUSICALE

« La Romance de Paris »
Le 9 avril à 15h
Altigone

CONCERT

Musique de Film et Piano
Le 11 avril à 19h
à Altigone

RÉUNION DE QUARTIER

Améthystes
11 avril de 18h30 à 21h
Espace Marcaissonne

CONFÉRENCE AVF

L'affaire STAVISKY
12 avril à 14h
Salle Dieuzaide
(Maison des Associations)

PERMANENCE MME LE MAIRE

« Maison des projets »
14 Avril à 11h
Quartier 6 Bellières

CAFÉ-DÉBAT

« Vers une société uberisée ? »
19 avril à 18h30
Espace Marcaissonne

PERMANENCE MME LE MAIRE

« Maison des projets »
5 Mai à 11h
Quartier 3 et 5 Saint-Benoit/Corail

P'tits nouveaux

- Calypso BERTRAND née le 29 octobre 2017
- Cyanne DUPIN née le 6 novembre 2017
- Milan CAYRE né le 8 novembre 2017
- Lucy JEGOU née le 13 novembre 2017
- Aylan LAVERAN né le 28 novembre 2017
- Anthony CHUNG ANTOINE né le 10 décembre 2017
- Joana GONZALEZ née le 14 décembre 2017
- Thomas HUC CAUMETTE né le 27 décembre 2017
- Faustine JOFFRE née le 3 janvier 2018
- Gaspard JOFFRE né le 3 janvier 2018
- Charlie VERGER née le 5 janvier 2018
- Ilyès DJEFFAL né le 7 janvier 2018

Sport'orens

VACANCES DE PÂQUES 1^{ère} semaine : 16 au 20 avril 2018
2^e semaine : 23 au 27 avril 2018. Avec un début d'inscription le
lundi 26 mars 2018. Renseignements au service SAVA, Espace
Pour Tous, 05.61.39.54.35 ou 05.61.39.54.43

Médiathèque

CAFÉ LITTÉRAIRE

Café littéraire jeudi 15 mars à 19h à la Médiathèque
Brice Torrecillas « Ceux qui s'aiment »

Café littéraire jeudi 12 avril à 19h à la Médiathèque

Baptiste Beaulieu

Né en 1985, Baptiste Beaulieu est un médecin et romancier français. Ancien interne à l'hôpital d'Auch, il exerce la médecine générale dans un cabinet de groupe en périphérie de Toulouse. En novembre 2012, il lance son blog « Alors voilà » (7 à 8 millions de lecteurs), qui décrit avec humour, ironie, humanité, mais aussi avec dépit parfois le quotidien d'un interne ou l'un de ses collègues aux urgences.

Devant le succès de son blog, il publie en 2013, « Alors voilà : Les 1001 vies des urgences » (Fayard). Début 2015, il sort « Alors vous ne serez plus jamais triste » dont il reçoit le Prix Méditerranée des lycéens en 2016. « La ballade de l'enfant gris » (2016) est son troisième roman.

Son blog: <http://www.alorsvoila.com/>

Pendant les vacances d'avril, la Médiathèque reste ouverte aux heures habituelles et vous propose :

ATELIER DESSIN « Dessine-moi un ogre ou une ogresse »

Mercredi 18 avril à 15h

Au cours de l'atelier, les enfants réaliseront leur ogre sur les conseils de l'illustrateur Yannick Robert. Atelier à partir de 6 ans, sur inscription à la Médiathèque (nombre de places limité) – durée : 90 mn.

ÉCHAPPÉE LECTURE

Mercredi 25 avril à 10h30

Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire lisent aux enfants qui le souhaitent.

Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter

Pour les enfants de 2 à 9 ans, pas d'inscription nécessaire.

PETITES HISTOIRES DE CLAIRE

Mercredi 14 mars

Mercredi 4 avril

Claire raconte à 10h30 pour les enfants de 18 mois à 4 ans

Sur inscription - nombre de places limité

ÉCHAPPÉE LECTURE

Tous les samedis à 10h30

Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire lisent aux enfants qui le souhaitent.

Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter

Pour les enfants de 2 à 9 ans, pas d'inscription nécessaire.



Espace Pour Tous

- Sortie Montagne au plateau de Beille le 11 mars
- Atelier parents-enfants tous les mercredis de 14h30 à 16h30 sur inscription

Renseignements et Inscriptions
au 05 61 39 54 07
ou espacepourtous@mairie-saint-orens.fr
Espace Pour Tous
2 rue des Mûriers
05.61.39.54.03 ou 05.61.39.54.07





Le repas de Noël des aînés



Les vœux du Maire aux maisons de retraite (Labouilhe et Rambam)



Les vœux du Maire à la population...



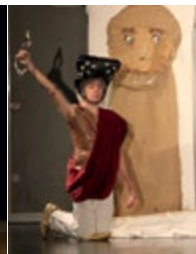
... et aux associations



¼ de finale Coupe de France Handi-Basket les 13 et 14 janvier 2018



L'après-midi festif de L'Espace pour Tous le 21 janvier 2018



La journée Défense & Citoyenneté du 25 janvier 2018 au château Catala



Concert des professeurs de l'Ecole Municipale de Musique le 7 février 2018 à Altigone



L'Exposition Voitures Anciennes les 10 et 11 février 2018



Majorité municipale

La démocratie locale, parlons-en !

Face aux contre-vérités distillées avec aplomb par la minorité, il faudrait beaucoup d'espaces d'expression comme celui-ci ! A ce propos, il est utile de rétablir la vérité.

Comme vous le savez, afin de garantir l'expression du pluralisme et de vous permettre d'appréhender les différents points de vue, les tribunes libres permettent à la majorité et à la minorité de s'exprimer sur l'action du Conseil municipal.

Les propos tenus sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs et sont publiés in-extenso.

De 2001 à 2014, l'ex-majorité s'était octroyée un espace 3 fois plus important que celui de l'opposition !

Aux antipodes de cette méthode digne d'un autre temps, nous avons souhaité, dès le début de ce mandat, changer les choses en instaurant une parité et agir ainsi en conformité avec les valeurs de démocratie qui nous animent. C'est grâce à notre décision que ces espaces d'expression sont depuis 2014 parfaitement identiques par le nombre de caractères.

Comment accepter que l'opposition puisse se plaindre sans cesse d'un supposé manque de démocratie ?

Régulièrement, l'opposition municipale se plaint à tenir des propos erronés... cela devient systématique et confère à du harcèlement. Prenons l'exemple de Mme Lumeau-Préceptis qui, dans la tribune du précédent Mém'Orens affirmait sans hésitation que la majorité avait accordé plus de 500 permis de construire sur l'année 2017 !

En tenant de tels propos, la minorité agite le chiffon rouge de l'inquiétude et de la désinformation, faisant croire que la Municipalité densifierait notre territoire de manière irresponsable.

Au contraire, notre majorité agit en responsabilité pour respecter les obligations légales et urbanise principalement le long de la RD2 (axe qui nous permettra de justifier le prolongement du Lineo 7 jusqu'au lycée), et près des quartiers de Toulouse ou Labège pour limiter la circulation dans Saint-Orens. Nous avons aussi protégé les quartiers pavillonnaires en imposant un seul étage contrairement à nos prédécesseurs.

Lors du Conseil municipal du 12 décembre 2017, cette élue déclarait la même chose... avant de s'excuser publiquement lorsque Serge Jop, Adjoint à l'Urbanisme, a répondu, non sans humour, que ses affirmations étaient fausses et qu'une année ne suffirait pas pour accorder autant de permis de construire, même en travaillant nuit et jour.

Car en réalité, entre 10 et 25 permis de construire pour du collectif sont, au maximum, délivrés annuellement par la Ville, dossiers qui aboutiront à terme à la production de 180 à 220 logements par an, dont 30% de logements sociaux.

Tout ceci est bien paradoxal lorsqu'on se souvient de quelle manière ces mêmes élus de la minorité actuelle avaient prévu, lorsqu'ils étaient au pouvoir, de construire démesurément dans la ZAC de Tucard. Beaucoup de logements construits depuis 2014 sont le fruit de la décision de nos prédécesseurs d'urbaniser de façon très dense.

Ajoutons que l'acharnement à contester systématiquement par voie d'avocat les grands projets communaux apporte une nouvelle preuve de cette volonté d'obstruction et nous oblige à payer des avocats pour finalement qu'ils soient déboutés.

Les Saint-Orennais jugeront !

Minorité municipale

L'équipe municipale est aux commandes depuis bientôt 4 ans. Il est important de rappeler que, si l'élection ne donne pas la compétence, en revanche elle fait peser sur les élus de lourdes responsabilités. Etre élu ce n'est pas que toucher des indemnités encore faut-il respecter les promesses faites aux électeurs. Responsabilité, lucidité, respect, c'est ce que l'on demande aux élus pour tenir leurs engagements et prendre les bonnes décisions qui engagent la ville pour des années.

Comme écrit dans l'éditorial du Mém'Orens de novembre-décembre 2017 « depuis mars 2014 nous mettons notre programme scrupuleusement en œuvre, dans l'intérêt collectif ».

C'est inexact. En effet, les équipements réalisés ou prévus n'ont rien à voir avec les promesses que ce soit en termes d'implantation, de surface et surtout de coût qui aura plus que doublé.

Madame le Maire aimant bien terminer ses interventions par des pensées d'hommes célèbres, je conclurai par une phrase de Voltaire : « La politique est un moyen pour des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire » Ne soyez pas de ceux là, demandez des explications.

Marc DEL BORRELLO

N'en déplaise à la majorité, ceux qui résident à St Orens depuis longtemps savent bien qu'il a fallu tout un mandat pour rétablir les finances de la ville en augmentant certes les impôts et essayer coûte que coûte de rattraper un retard pris par la ville qui était alors qualifiée « d'atone ». Malgré cela, le centre technique municipal largement utilisé aujourd'hui, tout comme la maison des associations, le centre social, les locaux du pôle de cohésion sociale,

l'espace Marcaissonne, le cimetière, les terrains de sport, le skate park... sont des réalisations de l'ancienne équipe qui avait réussi en plus, à provisionner pour des projets à venir. Nous savions que des améliorations étaient attendues dans bien des domaines mais les décisions prises aujourd'hui inquiètent parce qu'elles traduisent une inconscience totale sur les capacités financières de la ville et ne sont pas une réponse aux besoins des habitants.

Agnès SAUMIER

Il y a 2 ans, Madame le Maire écrivait, suite à nos alertes sur le coût de construction du dojo : « contrairement à ce qu'affirme avec assurance l'opposition son coût est de 5,5 M€ HT et non de 7,3M€ » Coût officiel aujourd'hui 8,498.757 M€ auquel il convient d'ajouter le coût de la construction du bassin de rétention, le mobilier et les travaux de voirie !

CQFD

Aude LUMEAU-PRECEPTIS

Maitriser le coût du foncier ? Ce n'est pas la politique menée par notre municipalité. Un terrain vendu 1,36 M€ en 2014, revendu 1,7 M€ trois ans après à une société d'HLM. Cette plus-value impacte le coût des logements et les loyers des habitants. La belle affaire ! Faire monter les prix de référence des terrains, pénaliser les bailleurs sociaux, c'est le but de la majorité ?

verts-saint-orens.blogspot.com

Michel SARRAILH

Bien vivre à Saint-Orens

Les chemins de
randonnées ?
DÉCOUVRIR !



Signaler

Sortir

Bouger

DÉCOUVRIR

Partager



Urbanpulse
TÉLÉCHARGER
L'APPLI DE
VOTRE VILLE
SUR VOTRE
MOBILE !



 **Urbanpulse**

 **Saint-Orens**
de Gameville
www.ville-saint-oren.fr